

Entre Sinopharm et AstraZeneca, notre espoir balance

On s'active en stratégie et en infrastructures en attendant la première piquouze



Lire page 2

Le Cercle des ambassadeurs à Paris salue les initiatives de paix de SM le Roi Mohammed VI



La diplomatie active en marche
Le Maroc enregistre un taux de réussite de 100% de ses candidatures aux organisations internationales

Page 5

La Chambre des représentants salue la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara



Page 3

Bank Al Maghrib laisse inchangé son taux directeur à 1,5%



Page 10

Commémoration

En commémoration du 45ème anniversaire de l'assassinat du martyr Omar Benjelloun, la section Hay Mohammadi-Guéliz de l'USFP organisera une rencontre placée sous le thème de « Omar Benjelloun, passé, présent et futur ».

Cette rencontre est prévue ce vendredi à partir de 18h30 au siège régional du parti sis à 23, boulevard Fatima Zahra, Rmila à Marrakech.



Entre Sinopharm et AstraZeneca, notre espoir balance

On s'active en stratégie et en infrastructures en attendant la première piquouze

Actualité



Initialement, les prévisions annonçaient son lancement pour cette semaine ou la prochaine, mais ce n'est pas demain la veille que la campagne de vaccination anti-Covid-19 débutera. Dans l'hémicycle, le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, a expliqué, avant-hier, à la commission des secteurs sociaux de la Chambre des représentants, que la date de démarrage de la campagne ne pourra être fixée sans avoir reçu au préalable les premières doses de vaccin. Enfin une intervention marquée par le sceau de la clarté. Il était temps. D'autant qu'elle n'a pas uniquement concerné le calendrier de cette campagne, mais elle a également permis de répondre à une multitude de questions jusque-là ignorées par le ministère de la Santé.

A commencer donc par le vaccin utilisé lors de la campagne de vaccination. Depuis des semaines, les autorités sanitaires n'avaient d'yeux que pour le vaccin développé par la firme chinoise CNBG Sinopharm. Aujourd'hui, la donne a changé. «Premier arrivé, premier utilisé», a déclaré Khaled Ait Taleb lors de son intervention. Une intrigante mini-volte-face qui s'explique certainement par les résultats encourageants du vaccin d'AstraZeneca, un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique. A l'instar de Sinopharm, le laboratoire anglo-suédois

doit livrer des doses de son vaccin au Maroc.

Effets secondaires

Mais si les premières conclusions de la phase 3 des essais cliniques du vaccin d'AstraZeneca ont été récemment publiées, ce n'est pas le cas pour Sinopharm. Mais si l'on en croit Khalid Ait Taleb, c'est uniquement dû au fait que les essais cliniques «portent sur un grand nombre de volontaires. Il faut donc du temps pour analyser toutes les données collectées». Puis d'ajouter : «La publication des résultats préliminaires d'un seul pays est impossible. Les premiers résultats porteront sur l'ensemble des Etats participants». Cela dit, le ministre de la Santé se veut rassurant, en arguant que sur la base des premières conclusions, aucun effet secondaire grave n'a été observé, à la différence d'effets indésirables bénins. A savoir : des céphalées chez 22% des volontaires après réception de la première dose et chez 16% d'entre eux suite à la seconde. De plus, 15% des volontaires ont senti de la fatigue après la deuxième injection. Enfin, moins de 10% des patients ont développé de la nausée, des démangeaisons, de l'arthralgie et de la diarrhée. Sans oublier les états fébriles observés auprès de 1,5% des volontaires après réception de la seconde dose.

Réponse immunitaire

Autre donnée importante, la réponse immunitaire serait de courte durée et l'efficacité du vaccin provisoire. Autrement dit, le vaccin développé par Sinopharm est caractérisé par une sécurité et une tolérance confirmées uniquement sur le court terme. Pour le long terme, va falloir attendre la conclusion de la phase 3 des essais cliniques dans un an. En somme, on peut dire que nous ne sommes pas plus avancés qu'avant.

D'autant que la communication minimaliste des autorités sanitaires a non seulement créé le doute, mais elle a aussi fourni un nid douillet pour la prolifération des «fake news». Justement, au moment où Khalid Ait Taleb a déploré le pullulement des fausses informations sur les réseaux sociaux, la députée Usfpiste, Ibtissam Merrass, a mis le doigt, à juste titre, sur la responsabilité du ministère de tutelle dans cette problématique. Puis de rappeler avec bon sens que la communication doit être destinée à l'opinion publique et non pas à une partie de la société marocaine.

Mais il faut aussi souligner que ce n'est pas la première fois que la communication du ministère de la Santé est critiquée. En fait, c'est le cas depuis le début de l'épidémie, et pourtant, rien

n'a changé. Du coup, on se retrouve dépendant du bon vouloir d'un ministre censé être au service du peuple. Mardi, face à la commission des secteurs sociaux de la Chambre des représentants, Khalid Ait Taleb était dos au mur et ne pouvait se terrer dans le silence plus longtemps. C'est certainement la raison pour laquelle nous avons eu droit à une surprenante et grande quantité d'informations.

150 à 200 actes vaccinaux par jour

Outre le fait que la vaccination sera étalée sur quatre semaines, dispatchée en quatre périodes avec une cadence de 150 à 200 actes vaccinaux par vaccinateur quotidiennement, on a également appris qu'environ 7.500 points de vaccination mobiles (sur 9.908 prévus) se déplaceront en zone rurale, alors que 2.867 stations de vaccination fixes seront mises en place dans le cadre de la campagne de vaccination anti-Covid. Au total, pas moins de 6.663 équipes de vaccination seront mobilisées en allant dans les universités, les hôpitaux ou encore les usines. En tout, 4.053 médecins dont 1.430 en milieu rural et 10.468 infirmiers dont plus de la moitié en zone urbaine seront mobilisés lors de cette campagne de vaccination.

Chady Chaabi

La Chambre des représentants salue la reconnaissance par les Etats-Unis de la souveraineté du Maroc sur son Sahara

Le bureau de la Chambre des représentants a hautement salué, lors d'une réunion lundi, la décision historique de Washington de reconnaître la pleine souveraineté du Maroc sur la totalité de la région du Sahara.

Au cours de cette réunion présidée par Habib El Malki, président de la Chambre, les membres du bureau ont exprimé leur reconnaissance quant aux efforts de S.M le Roi Mohammed VI, empreints de sagesse et de savoir-faire dans la gestion des dossiers et des chantiers diplomatiques du Royaume, saluant "les acquis sans précédent qui resteront gravés dans la mémoire nationale et source de fierté pour nous tous".

En première ligne de ces acquis, se positionne l'évolution historique de la première question nationale, comme en témoignent les reconnaissances successives de l'intégrité territoriale du Royaume que le peuple

marocain considère comme une question d'existence et non une question de frontières, indique le bureau dans un communiqué.

Il a, d'autre part, évoqué la lutte du peuple palestinien et sa juste cause, une question qui a longtemps été associée à l'action diplomatique Royale et une lutte de toute une nation, où la diplomatie parlementaire a constitué l'une des facettes dans divers forums et organisations parlementaires.

S'agissant du contrôle parlementaire, le bureau de la Chambre des représentants a décidé de rétablir l'ancien système de questions qui était en vigueur avant l'état d'urgence sanitaire, en adoptant le principe des pôles et en reprenant l'usage des répliques supplémentaires. Il a en même temps souligné la nécessité de reconsidérer le système de questions afin de le renforcer sur la base des expériences et des ensei-



gnements tirés des pratiques antérieures.

Le bureau a, en outre, été informé de l'agenda des commis-

sions et de la cadence de leurs travaux, insistant sur l'impératif de prêter attention aux propositions de loi auxquelles le gouver-

nement a arrêté sa position, afin d'enrichir le capital législatif et de respecter le rendez-vous mensuel constitutionnellement établi.

La Chambre des conseillers exprime sa profonde reconnaissance aux USA

La reconnaissance des Etats-Unis d'Amérique de la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara "est une étape sans précédent et revêt une importante signification", a affirmé le bureau de la Chambre des conseillers.

Dans un communiqué publié à l'issue de sa réunion tenue à distance et présidée par Hakim Benchamach, le bureau de la Chambre des conseillers a souligné que la décision historique américaine portant sur la reconnaissance de la pleine souveraineté du Royaume du Maroc sur son Sahara,

constitue une étape sans précédent et revêt une signification importante, notamment dans le contexte actuel.

A cette occasion, le bureau de la Chambre a salué la politique sage et responsable menée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour défendre l'intégrité territoriale du Royaume et assurer la sécurité et la stabilité du Royaume, y compris les provinces du Sud, louant également les efforts considérables déployés par la diplomatie marocaine pour protéger les intérêts vitaux de la nation.

De même, le bureau a exprimé sa

"profonde reconnaissance aux Etats-Unis d'Amérique suite au renouvellement de leur soutien à la proposition d'autonomie présentée par le Maroc, que la Maison Blanche a qualifiée, sur son site officiel, de proposition sérieuse, fiable et réaliste et comme seule base d'une solution juste et durable au conflit du Sahara", appréciant vivement la décision de l'administration américaine d'ouvrir un consulat dans la ville de Dakhla.

En outre, le bureau de la Chambre des conseillers a mis en exergue le contenu de l'entretien téléphonique entre Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président palestinien Mahmoud Abbas, au cours duquel le Souverain a réitéré le soutien du Maroc à la solution de deux Etats et insisté sur la nécessité de préserver le statut spécial de la ville d'Al Qods Acharif et de respecter la liberté de pratiquer les rites religieux pour les adeptes des trois religions monothéistes, ainsi que le cachet musulman d'Al-Qods Acharif et de la mosquée Al-Aqsa.

Par ailleurs, les membres et président de la Chambre se sont félicités des instructions données par S.M le Roi au gouvernement pour l'adoption de la gratuité du vaccin contre l'épidémie de la Covid-19 au profit de tous les Marocains, louant les efforts que Sa Majesté déploie depuis le début de la pandémie pour lutter contre sa propagation.

Création à Tegucigalpa d'un groupe parlementaire d'amitié Honduras-Maroc

Un groupe parlementaire d'amitié Honduras-Maroc vient d'être créé au Congrès national de ce pays d'Amérique centrale avec pour but d'impulser la coopération parlementaire bilatérale et de renforcer les liens d'amitié entre les deux peuples.

Ce nouveau groupe d'amitié s'assigne pour objectifs également de contribuer au développement de la diplomatie parlementaire en faveur de la coopération Sud-Sud et au renforcement des concertations politiques et des échanges économiques et culturels avec le Royaume à même de créer des ponts entre le continent africain et l'Amérique Latine.

"Nous apprécions cette opportunité en tant que parlementaires pour élaborer un cadre de travail qui nous permette de renforcer les relations avec le Maroc", indiquent les membres de ce groupe dans un communiqué, insistant sur l'importance de promouvoir les canaux de communication entre les deux pays.

Rappelant la création du Comité économique industrie et commerce Maroc-Honduras, les membres de ce groupe ont fait part de leur engagement à travailler pour renforcer les relations de coopération avec le Royaume, à travers notamment la diplomatie parlementaire, se disant déterminés à nouer des liens d'amitié et un dialogue fructueux avec le Parlement marocain.



Le président du Groupe d'amitié France-Maroc à l'Assemblée nationale loue le travail de la diplomatie marocaine



La décision américaine de reconnaître la pleine et entière souveraineté du Maroc sur son Sahara est le fruit du «travail de la diplomatie marocaine qui a toujours privilégié la négociation plutôt qu'une rhétorique va-t-en-guerre», a affirmé le député Mustapha Laabid, président du Groupe d'amitié interparlementaire France-Maroc à l'Assemblée nationale française.

«En tant que député, en tant que Président du groupe d'amitié interparlementaire France-Maroc à l'Assemblée nationale, je tiens à saluer le travail de la diplomatie marocaine qui a toujours privilégié la négociation plutôt que la rhétorique va-t-en-guerre», a indiqué Mustapha Laabid dans un entretien accordé à la MAP.

Le député français a tenu à préciser que «sa voix n'est pas dissonante de celle du Quai d'Orsay qui réaffirme constamment sa position concernant le dossier du Sahara et la recherche d'une solution juste, durable et mutuellement agréée sous l'égide des Nations unies», et que «la position de la France a toujours considéré que le plan d'autonomie marocain constitue une base sérieuse et crédible».

Cette même position est partagée par le groupe d'amitié France-Maroc à l'Assemblée nationale, qui a réaffirmé tout récemment sa conviction que le plan d'autonomie marocain est «la seule option réaliste» pour clore définitivement ce conflit entretenu depuis plusieurs décennies, a-t-il ajouté.

Comme la France, les Etats-Unis souhaitent une solution sérieuse, pacifique, réaliste et crédible à ce conflit gelé qui existe depuis très longtemps. «Je salue donc fortement cette annonce. C'est une très bonne nouvelle et je crois qu'elle sera suivie d'actes concrets par l'ouverture très prochainement d'un consulat américain à Dakhla». «Des paroles et des actes», s'est-il félicité, reconnaissant que «les Américains vont plus loin que les Français» sur ce dossier.

«C'est vrai que les Etats-Unis vont plus loin. Ils reconnaissent la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara et reconnaissent officiellement la marocanité du Sahara. Ils vont plus loin que la France

c'est vrai», a-t-il admis, formant l'espoir que Paris emboîte le pas à Washington.

D'ailleurs, concernant ce point, Mustapha Laabid affirme en avoir «échangé avec des collègues parlementaires au sein du groupe d'amitié».

«On va avoir des échanges avec le Quai d'Orsay pour en discuter. Maintenant qu'ils aillent plus loin, cela dépendra d'autres enjeux. Mais nous allons pousser pour que la France puisse emboîter le pas aux Etats-Unis», a affirmé le président du groupe d'amitié interparlementaire France-Maroc, rappelant que dans sa réaction à la décision américaine, la diplomatie française a réitéré son souhait d'une solution durable et pacifique et qu'elle considère que la proposition d'autonomie proposée par le Maroc constitue une base sérieuse et crédible.

Selon le député français, il est important aussi que de grandes puissances comme la Russie et la Chine, qui considèrent le Maroc comme un partenaire puissent aussi faire des déclarations allant dans ce sens et pousser vers la résolution de ce conflit.

D'après Mustapha Laabid, cette reconnaissance américaine et les succès engrangés par le Maroc vont peser sur «une reconfiguration géostratégique dans la région». «Le Maroc fait un travail sensiblement important en direction de ses partenaires africains. Donc aujourd'hui, il y a beaucoup de

pays qui reconnaissent la marocanité du Sahara. La géopolitique autour du Sahara commence à bouger», a-t-il abondé.

Avec cette reconnaissance, «le Maroc a marqué une avancée dans le dossier du Sahara», a affirmé le député français, estimant que l'Algérie devrait revoir sa position en vue de permettre une pleine intégration du Maghreb, une intégration dont les retombées économiques ne pourraient qu'être bénéfiques pour les populations.

«Mais il n'est pas sûr qu'Alger accepterait cette décision dès demain», a-t-il tenu toutefois à nuancer, appelant de ses vœux pour que «le peuple algérien puisse, aujourd'hui, prendre la parole et dire que ce conflit gelé qui dure depuis trop longtemps n'a plus raison d'exister».

Enfin, pour le président du Groupe d'amitié interparlementaire France-Maroc à l'Assemblée nationale française, qui s'était rendu, en compagnie d'une dizaine de députés, deux à trois reprises à Dakhla pour rencontrer les Français, notamment les entrepreneurs, installés dans les provinces du Sud, les Sahraouis ainsi que tous les institutionnels présents sur place, ces derniers développements sont «une très bonne nouvelle» pour la population locale, qui va «lui assurer un bol d'air et une vision sur un avenir florissant dans les futurs échanges qui vont arriver».

Le rôle des parlementaires dans le renforcement des investissements mis sous la loupe par une conférence virtuelle à Rabat

Le thème du rôle des parlementaires dans le renforcement des investissements responsables dans l'agriculture et la transition vers des systèmes alimentaires plus durables en Afrique a été au centre d'une conférence virtuelle tenue mardi à l'initiative de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Institut international pour le développement durable (IISD), le Parlement panafricain, l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA) et le Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO).

Intervenant à cette occasion, le vice-président de la Chambre des conseillers chargé des affaires africaines Abdelhamid Souiri, a relevé que cette rencontre

aspire à développer le niveau de vigilance, de suivi, de mobilisation et de proposition de solutions et d'initiatives concrètes pour faire face aux défis auxquels le continent africain est confronté, en particulier les questions de sécurité alimentaire et de développement durable, mettant en avant la nécessité de mobiliser les parlementaires pour promouvoir et encourager les investissements responsables dans l'agriculture en Afrique.

Il a également évoqué le contexte régional et international difficile marqué par la propagation de la Covid-19, et son impact sur les plans économique, social et humanitaire, notant que selon les études et rapports publiés par les organisations internationales compétentes, le monde devrait connaître la pire dépres-

sion économique du siècle.

Les indicateurs et défis actuels imposent, aujourd'hui plus que jamais, une intensification des efforts à même de mettre en place un cadre africain comme mécanisme de coopération, de solidarité et de synergie entre tous les pays du continent, a affirmé Abdelhamid Souiri, mettant en exergue la nécessité de promouvoir une action conjointe entre les gouvernements, les Parlements, le secteur privé et les organisations internationales, dans la perspective d'une transition vers des systèmes alimentaires plus durables en Afrique et une sécurité alimentaire dans le continent.

Selon lui, Maroc considère que l'action conjointe demeure la meilleure voie à même de relever les défis et de réaliser

les objectifs escomptés, mettant en avant la politique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et son ferme engagement en matière de solidarité avec les pays africains frères, concrétisée par l'aide fournie par le Maroc à l'Afrique dans la lutte contre la Covid-19.

En outre, il n'a pas manqué de rappeler, entre autres, la création du réseau parlementaire sur la sécurité alimentaire et d'un autre consacré aux affaires en Afrique et dans le monde arabe, à l'issue des travaux du forum parlementaire économique, organisé en avril 2018 sous le thème «Pour la construction d'un modèle complémentaire de coopération régionale» à la Chambre des conseillers, en coordination avec l'Association des sénats, choura et des conseils équivalents d'Afrique et du monde arabe.



Le Cercle des ambassadeurs à Paris salue les initiatives de paix de SM le Roi Mohammed VI

Le Cercle des ambassadeurs à Paris s'est félicité, mardi, des «brillantes initiatives de paix de SM le Roi Mohammed VI et de l'action de la diplomatie marocaine visant à stabiliser et sécuriser toute une région d'importance stratégique pour la Méditerranée, l'Afrique et le monde».

Réunissant régulièrement les ambassadeurs accrédités à Paris et dans

plusieurs pays étrangers, cette organisation présidée par Jean Paul Carteron, souligne, dans un communiqué, que «l'ouverture récente de consulats généraux par de nombreux pays à Laayoune et Dakhla est la manifestation la plus tangible et incontestable de la reconnaissance internationale et de la crédibilité des initiatives du Royaume».

Le Cercle des ambassadeurs à

Paris a annoncé, à cette occasion, la tenue de sa prochaine réunion plénière, dès que les conditions sanitaires le permettront, dans la ville de Dakhla, «perle du Maroc et phare avancé du développement et du rayonnement africain de l'économie marocaine» et y invite l'ensemble des diplomates et membres du corps consulaire, notamment ceux basés au Maroc.

La diplomatie active en marche

Le Maroc enregistre un taux de réussite de 100% de ses candidatures aux organisations internationales

Le Royaume du Maroc a enregistré un taux de succès de 100% des 29 candidatures qu'il a soumises en 2020 aux différentes organisations internationales, et ce pour la troisième année consécutive.

Ce bilan historique vient illustrer la crédibilité et la confiance dont jouit la diplomatie multilatérale marocaine, sous la Haute vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui se voit ainsi reconnue comme force motrice du multilatéralisme face aux défis mondiaux, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Le Royaume du Maroc a adopté, conformément aux Hautes orientations Royales, une stratégie visant le renforcement de sa présence dans les différents organes et instances internationales et régionaux à travers notamment des candidatures marocaines diversifiées tant pour des sièges institutionnels que pour des postes d'experts et de responsables de haut niveau, précise le communiqué.

Cette stratégie fait des candidatures aux organisations internationales un levier du rayonnement du Royaume et de la visibilité de son action multilatérale, en déployant toute l'expertise et toute l'étendue des compétences marocaines au service du multilatéralisme, ajoute la même source, notant que résolution engagée en faveur de l'égalité et de la parité entre les sexes, le Royaume a fait de la parité une priorité d'action dans les différentes candidatures qu'il a présentées.

Cet exploit sans précédent a été réalisé grâce à une gestion pragmatique, rationnelle et proactive ayant permis l'aboutissement de toutes les candidatures du Maroc et des compétences marocaines, lors d'élections remportées haut la main pour des mandats au sein des instances décisionnelles d'organismes et agences du système des Nations unies et autres organisations internationales et régionales à diverses vocations, relève le ministère.

En dépit de la situation sanitaire mondiale liée à la Covid-19, qui a compliqué plusieurs processus d'élections, ce résultat a été rendu possible grâce aux efforts inlassables consentis par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger et de tout l'appareil diplomatique marocain, en coordination avec d'autres départements, souligne le communiqué, faisant observer que ces succès successifs sont également le fruit d'intenses campagnes diplomatiques de promo-

tion menées en faveur de toutes les candidatures marocaines, confortées par la crédibilité des compétences reconnues des candidats du Royaume, aussi bien à l'échelle nationale, qu'aux niveaux régional et international, chacun relevant.

L'élection du Royaume, avec des scores très honorables, voire par acclamation, aux plus importants postes du système multilatéral démontre la grande considération que témoigne la communauté internationale à l'égard des actions concrètes à fort impact menées conformément à la vision Royale, ainsi que de l'expertise développée par le Royaume notamment dans les domaines des droits de l'Homme et de l'action humanitaire ainsi que les aires thématiques sécuritaires, culturelles et environnementales.

Ainsi dans le domaine des droits de l'Homme et de l'action humanitaire, la série de candidatures successives réussies est une consécration claire des choix irréversibles du Royaume qui a fait de la promotion des droits de l'Homme et de la solidarité humanitaire des priorités de sa politique nationale et internationale.

Dans ce sens, le Maroc siègera pour la première fois au Comité des droits économiques, sociaux et culturels, en la personne du professeur Mohamed Amarti, de même que le professeur Mahjoub El Haiba a été élu expert au Comité des droits de l'Homme.

Pour sa part, Nadia Bernoussi a intégré pour un mandat de trois ans le Comité consultatif des droits de l'Homme, un organe subsidiaire du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.

Le Maroc a été élu avec brio en la personne d'Abdallah Ounnir, classé en première place lors des élections pour le renouvellement des membres du Sous-comité des Nations unies pour la prévention de la torture (SPT), tandis que Soumia Amrani a pu être classée 3ème d'une rude compétition engagée entre 28 candidats pour 9 postes vacants au sein du Comité des droits des personnes handicapées (CDPH/CRPD).

Par ailleurs, le Secrétaire général de l'ONU a nommé Najat Rochdi en tant que coordonnatrice spéciale adjointe pour le Liban, au Bureau du coordonnateur spécial des Nations unies pour le Liban et coordonnatrice résidente.

De son côté, l'ambassadeur Mohamed Methqal, directeur de l'Agence marocaine de coopération internationale, a été nommé en tant que membre du Groupe consultatif du Fonds central d'intervention pour les ur-



gences humanitaires, alors que l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à New York, Omar Hilale, a été nommé par le président de l'Assemblée générale des Nations unies en tant que facilitateur du processus de renforcement des organes des Traités des droits de l'Homme de l'ONU.

A un autre niveau, le Maroc a été réélu, en la personne d'Abderrazak Rouwane comme membre de la Commission permanente indépendante des droits de l'Homme (CPIDH) de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Le Royaume a été également élu par acclamation à la Commission de la condition de la femme (CSW) pour un mandat de quatre ans (2021-2025).

L'année 2020 a aussi été marquée par une présence active, diversifiée et de premier plan du Maroc au niveau de différents structures et organes directeurs des principaux organismes, conférences et autres forums onusiens et internationaux.

Il s'agit notamment de la présidence de la 64ème Conférence générale (21-25 septembre 2020) de l'Agence de l'énergie atomique (AIEA), du Conseil exécutif de l'OIAIC pour 2021-2022 et de la vice-présidence, au nom du Groupe des Etats d'Afrique parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC), du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Le Maroc a été également choisi comme vice-président du Groupe d'action financière de la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord (GAFIMOAN), en charge de l'élaboration des normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et co-président du Forum mondial de lutte contre le terro-

risme (GCTF).

Le Maroc a été en outre désigné président de la 10ème session du Groupe de travail sur la traite des personnes et membre de la Commission des Nations unies pour la prévention et la justice pénale (CCPCJ), pour la période 2021-2023. Sur un autre registre, l'ambassadeur représentant permanent auprès des Nations unies, Omar Hilale, a été élu pour une année supplémentaire en tant que vice-président du Conseil d'administration d'UNICEF pour le cycle 2021.

Le Maroc a été choisi pour représenter l'Afrique au sein du Comité consultatif de haut niveau pour le Sommet alimentaire de l'ONU devant se tenir en 2021 et ce, en la personne de l'ambassadeur Omar Hilale, de même que le Royaume a été élu membre du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM).

Le Royaume a été élu membre du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), pour la période 2020-2024 et il a été aussi reconduit pour un autre mandat de quatre années (2021-2024) comme membre du conseil de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM).

D'autre part, Mustapha El Baaj a été reconduit au poste de juge auprès du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux internationaux pour le Rwanda (TPIR) et pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), tandis qu'El Hassane Zahid a été réélu pour un nouveau mandat de quatre ans comme membre de la Commission des Nations unies de la fonction publique internationale (CFPI).

Omar Zniber, ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Genève

Les efforts du Maroc bénéficient d'un large soutien international



Les efforts consentis par le Maroc pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara marocain dans le cadre de l'initiative d'autonomie, bénéficient d'un large soutien international, a souligné l'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Genève, Omar Zniber.

"Les efforts du Maroc sur le plan international emportent aujourd'hui l'adhésion de la grande majorité des Etats, l'Algérie et le Polisario n'étant plus soutenus dans leur aventure belliqueuse

qui hypothèque la région du Maghreb depuis près d'un demi-siècle, que par des régimes pour le moins autoritaires, voire dont la légitimité est souvent mise en question", a écrit M. Zniber dans un article publié lundi par le journal suisse "Le Temps".

L'ambassadeur a rappelé, dans ce sens, que le Maroc, qui fonde sa position sur son droit à son intégrité territoriale, avait soumis, en avril 2007, au Conseil de sécurité, qui dispose de l'exclusivité de la mise en œuvre d'une solution politique définitive, l'initiative d'autonomie que le Conseil a depuis, dans une

multitude de résolutions, considérée comme «sérieuse et crédible» et répondant aux paramètres des Nations unies en matière d'autodétermination.

"Cette initiative est par essence démocratique, en ce qu'elle prévoit la dévolution des compétences essentielles aux populations locales, et ayant vocation à être agréée par la négociation, sous les auspices des Nations unies", a-t-il fait observer.

Omar Zniber est revenu, par ailleurs, sur l'opération menée par les Forces Armées Royales pour déloger des éléments du Polisario qui bloquaient le pas-

sage frontalier entre le Maroc et la Mauritanie, soulignant que cette action pacifique qui "n'a porté atteinte à aucune personne civile est conforme au comportement du Maroc depuis le début de ce différend régional, il y a 45 ans".

"Le Royaume, comme depuis lors, a d'abord privilégié le dialogue, comme l'attestent, dans le cas d'espèce, les multiples appels d'Antonio Guterres, en vue de la levée du blocage", a-t-il poursuivi, rappelant que le Polisario "est une création de l'Algérie et du régime de Kadhafi, pour servir leurs velléités de domination géopolitique en s'attaquant à l'intégrité territoriale du Maroc".

Le Royaume, a-t-il noté, "n'est pas un pays va-t-en-guerre. Il se limite dans toutes ses actions à sa légitime défense. Aussi, depuis toujours, sur le plan international, la politique étrangère du Maroc, sous l'impulsion et l'autorité directe de SM le Roi Mohammed VI, est considérée comme responsable, sûre et pondérée". Cette politique vise toujours comme priorité à garantir l'intégration du Maghreb pour faire face aux défis communs de grande ampleur, et remplir le rôle de stabilisateur dans son voisinage européen et africain, a-t-il précisé.

Dans cet article, Omar Zniber a donné un aperçu historique

sur l'évolution de la question du Sahara marocain, notant que c'est "suite aux multiples appels historiques de feu SM Mohammed V dans les années 1940 et 1950, que la question du Sahara a été inscrite formellement par le Maroc, en 1963, à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies, pour l'accomplissement de son intégrité territoriale".

Cette intégrité, a-t-il expliqué, fut recouverte par étapes, par des accords successifs avec la France et l'Espagne, y compris celui concernant les provinces du Sud, rétrocédées au Maroc par l'Accord de Madrid, dûment reconnu et enregistré par les Nations unies en 1975.

"Aujourd'hui, ces provinces jouissent d'un développement considérable et d'infrastructures de rang mondial", a fait remarquer l'ambassadeur, citant, à titre d'exemple, les centrales éoliennes d'énergie renouvelable, le complexe portuaire de Dakhla, la double voie traversant les provinces du Sud sur plus de 1000 kilomètres, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur, une faculté de médecine, des centres universitaires et de formation professionnelle au service des populations locales, qui exercent, de plein droit, leurs libertés politique, économique et culturelle, au travers d'institutions élues démocratiquement.

Khalid Naciri, ambassadeur du Maroc en Jordanie

La décision de Washington de reconnaître la marocanité du Sahara constitue un tournant historique

La décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Maroc sur son Sahara est le prolongement de l'appui américain à l'initiative marocaine d'autonomie en tant que solution crédible et sérieuse au conflit artificiel du Sahara marocain, a affirmé l'ambassadeur du Maroc en Jordanie, Khalid Naciri.

La reconnaissance de la marocanité du Sahara par les Etats-Unis, grande puissance mondiale dotée d'un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, marque un tournant historique dans le différend artificiel sur le Sahara marocain et constitue l'aboutissement d'un travail de longue haleine, a déclaré le diplomate marocain à l'Agence jordanienne de presse (Petra).

La décision de Washington, a-t-il noté, a été suivie par l'annonce de l'ouverture d'un consulat général américain dans la ville de Dakhla, qui jouera un rôle important dans le développement économique

et la promotion des investissements.

Plusieurs pays ont ouvert des consulats dans le Sahara marocain, y compris la Jordanie, a notamment souligné Khalid Naciri, saluant dans ce cadre les positions d'Amman sous le leadership de SM le Roi Abdallah II, en faveur du Maroc et de son intégrité territoriale.

La décision de la Jordanie d'ouvrir un consulat général dans la ville de Laâyoune revêt une importance très forte et jouera un rôle important dans la consolidation des relations bilatérales tout en renforçant les investissements commerciaux dans la région, a-t-il poursuivi, ajoutant que cette décision ouvrira également la voie au développement des relations humaines et commerciales entre les deux pays frères.

D'autre part, l'ambassadeur a mis l'accent sur les relations distinguées entre SM le Roi Mohammed VI et son frère SM le Roi Abdallah II et la détermination des deux Souverains de maintenir une coordi-



nation continue sur les questions régionales d'intérêt commun.

Le diplomate a réaffirmé le soutien constant du Royaume du Maroc à la cause palestinienne et au droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant aux

frontières du 4 juin 1967, avec Al Qods-Est comme capitale.

Le Maroc, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité d'Al Qods, restera aux côtés des Palestiniens et de leur juste cause, a-t-il conclu.



Nouvelle pluie de restrictions en Europe à l'approche de Noël

Londres referme ses pubs, l'Allemagne ses magasins et le Danemark ses écoles: de nouvelles batteries de restrictions se sont abattues mercredi sur plusieurs pays européens pour juguler un niveau de contaminations au Covid-19 jugé préoccupant à l'approche des fêtes de Noël.

Dans le même temps, l'Europe presse le pas sur les vaccins: l'Agence européenne des médicaments (AEM) se penchera dès le 21 décembre, soit 8 jours plus tôt que prévu, sur le sort de celui de l'alliance Pfizer-BioNTech, ouvrant la voie à un possible début des campagnes de vaccinations dans l'Union européenne avant la fin de l'année. "Chaque jour compte", a souligné mardi la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, alors que les vaccinations ont déjà commencé au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et au Brésil.

Confrontée à une deuxième vague épidémique beaucoup moins maîtrisée qu'au printemps, l'Allemagne a imposé mercredi la fermeture des commerces jugés "non-essentiels" jusqu'au 10 janvier. L'annonce a provoqué un choc dans un pays où les commerces n'avaient pas été fermés depuis la première vague de la pandémie au printemps. "La période la plus importante de l'année va tourner au fiasco", a apostrophé le pré-

sident de la fédération des commerçants (HDE), Stephan Genth. A Berlin, les habitants se sont précipités pour faire la queue devant les magasins du centre-ville pour faire leurs achats de Noël avant la fermeture.

Au Royaume-Uni, les pubs, restaurants et hôtels de Londres ont été contraints mercredi de fermer pour la troisième fois depuis le début de la pandémie. Un "nouveau clou" sur le cercueil des pubs, s'est lamentée Emma McClarkin, directrice générale de la British Beer and Pub Association.

Au Danemark, les mesures de semi-confinement en vigueur dans les deux tiers des communes (fermeture des collèges et lycées, bars, restaurants, centres sportifs et lieux culturels), dont les plus grandes agglomérations, se sont étendu mercredi à l'ensemble du pays. Les autorités ont enregistré mardi un nombre de cas record en 24H dans le royaume de 5,8 millions d'habitants, qui dépasse désormais les 116.000 cas.

Aux Pays-Bas, un confinement de cinq semaines est entré en vigueur mardi jusqu'au 19 janvier. La France, où le rythme des contaminations rechigne à baisser, a de son côté instauré un couvre-feu qui s'applique désormais de 20H00 à 06H00 toutes les nuits, Nouvel an compris, à la seule exception du ré-



veillon de Noël. Les bars, restaurants, théâtres, salles de spectacle, cinémas, musées restent fermés depuis fin octobre.

Au Canada, le Québec, la province la plus touchée par l'épidémie, a annoncé la fermeture des commerces non-essentiels du 25 décembre au 11 janvier, le télétravail obligatoire dès jeudi et une semaine de vacances de Noël supplémentaire pour les élèves des écoles primaires.

La pandémie a fait au moins

1,62 millions de morts dans le monde, avec près de 73 millions de cas diagnostiqués, selon un bilan établi par l'AFP mardi à 11H00 GMT à partir de sources officielles. Derrière les Etats-Unis, pays le plus endeuillé par le Covid-19 avec 303.292 morts, arrive le Brésil avec 182.799 morts.

Le ministère brésilien de la Santé, qui a démarré mercredi une campagne nationale d'immunisation, s'est fixé pour objectif de vacciner en 16 mois

70% de la population du pays, soit quelque 150 millions de personnes.

Aux Etats-Unis, l'agence américaine du médicament (FDA) a annoncé mardi qu'elle autorisait la commercialisation du premier test Covid-19 à domicile et sans ordonnance, qui pourra indiquer la présence du virus en vingt minutes. C'est une "étape majeure" dans la lutte contre le Covid-19, a salué le chef de la FDA, Stephen Hahn.

Von der Leyen : Tous les pays de l'UE commenceront la vaccination le même jour

Les 27 Etats de l'UE pourront "commencer le même jour" leurs campagnes de vaccination anti-Covid, après la notification du feu vert du régulateur européen au vaccin développé par Pfizer-BioNTech, a annoncé mercredi la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. "Enfin, d'ici une semaine, le premier vaccin sera autorisé, les vaccinations pourront commencer immédiatement (...). C'est une tâche immense", a affirmé la dirigeante allemande devant le Parlement européen à Bruxelles. "Commençons donc aussi tôt que possible ces vaccinations, tous ensemble à vingt-sept, avec

un début le même jour", a-t-elle ajouté à l'occasion d'une séance plénière - largement en visioconférence - des eurodéputés.

Sous la pression de l'Allemagne, l'Agence européenne des médicaments (EMA en anglais) a annoncé mardi qu'elle se pencherait le 21 décembre - une semaine plus tôt que prévu - sur le sort du vaccin Pfizer-BioNTech.

Après avoir examiné l'avis du régulateur et consulté les Etats membres (un processus susceptible de durer quelques jours), la Commission européenne pourra délivrer son autorisation de mise sur le marché conditionnelle dans l'UE,

aux alentours de Noël. "Au total, nous avons acheté plus de doses (de vaccins) qu'il n'en faut pour tout le monde en Europe" via des contrats passés avec différents laboratoires afin de se constituer "un portefeuille diversifié" de vaccins en développement, a rappelé Ursula von der Leyen. "De la même façon que nous avons traversé dans l'unité cette pandémie, entreprenons de concert et tous unis l'éradication de cet horrible virus", a exhorté la cheffe de l'exécutif européen.

Le président français Emmanuel Macron avait déjà indiqué mardi que la campagne de vaccination contre le Covid-19

serait lancée le même jour dans tous les pays de l'UE, selon des propos rapportés par des chefs de groupes de l'Assemblée nationale. Son entourage avait confirmé ces propos, précisant qu'il n'y avait pas encore de date fixée.

Le vaccin développé conjointement par les laboratoires américain Pfizer et allemand BioNTech est le premier à avoir été approuvé dans un certain nombre de pays occidentaux, dont le Royaume-Uni et les Etats-Unis - où les premières injections ont eu lieu ces derniers jours - mais également dans de nombreux autres Etats comme le Mexique et l'Arabie Saoudite.

La croissance malgré la pandémie

Le miracle vietnamien

Une croissance à 2,4% en 2020. Le Vietnam affiche une santé économique insolente tandis que toutes les grandes puissances se sont enfoncées dans la récession en raison de la pandémie de coronavirus.

Selon les analystes du FMI, le pays enregistrera cette année l'une des croissances les plus élevées au monde.

Une réponse forte à la pandémie, des exportations en forte hausse et des finances publiques saines, c'est le cocktail qui a permis au Vietnam de maintenir la tête hors de l'eau. Car de nombreux secteurs, comme le tourisme et l'aviation, ont souffert et malgré sa réussite, le pays sera loin du taux de croissance prévu avant la crise, 6,8%.

Avec moins de 1.500 cas et 35 décès, l'épidémie de Covid-19 a largement été maintenue sous contrôle grâce à une réponse forte et rapide.

Très vite, les Vietnamiens ont été soumis à des quarantaines de masse, un système de traçage très efficace a été mis en place et les déplacements extrêmement contrôlés. "Le verrouillage du pays a duré moins de trois mois, donc l'activité intérieure est rapidement revenue à la normale dès le mois de juin", a déclaré à l'AFP Nguyen Xuan Thanh, professeur de politique publique à l'Université Fulbright.

Les exportations ont également tiré la croissance. Économie très dépendante des marchés extérieurs, le Vietnam avait beaucoup à perdre alors que la demande en vêtements ou en smartphones s'effondrait dans certains de ses plus gros clients, comme l'Union européenne ou le Japon. "Mais il s'est avéré que les exportations ont encore continué à promouvoir la croissance cette année", explique Thanh. "C'est parce que le Vietnam a diversifié ses exportations. Il ne dépend pas d'un seul marché."

Selon les douanes vietnamiennes, les exportations vers la Chine ont ainsi augmenté de 15% au cours des neuf pre-



miers mois de 2020, et vers les États-Unis de 23% atteignant 54,7 milliards de dollars.

Plusieurs secteurs en ont profité, comme l'électronique (+26%) ou l'industrie du meuble (+12%), tirés par la forte demande d'équipement en téléviseurs, ordinateurs ou en mobilier de bureaux, en raison des confinements décidés dans de nombreux pays. Le pays est aussi en train de tirer son épingle du jeu dans la guerre commerciale que se livrent les États-Unis et la Chine, de nombreux industriels ayant décidé de s'approvisionner au Vietnam plutôt qu'en Chine afin d'éviter les droits de douane.

Moins rose est la situation du secteur touristique, touché comme partout en Asie par la disparition des touristes étrangers. A Hue, ancienne cité impériale et haut lieu touristique, 8000 salariés ont perdu leur emploi et 80% des hôtels ont

fermé, selon le département du tourisme de la province de Thua Thien Hue.

Idem à Hanoï, la capitale, où "le tourisme est mort", constate Nguyen Dinh Toi, un patron d'hôtels à Hanoï et dans la baie d'Ha Long. "Nous avons survécu à l'épidémie de SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère), à la tempête financière de 2009-2010 ... mais la situation actuelle est inimaginable", déclare-t-il.

Pourtant, l'économie vietnamienne est moins exposée que d'autres pays de la région, comme la Thaïlande, où le FMI prévoit que l'économie s'effondrera de 7,1% cette année.

Le gouvernement vietnamien a également aidé à amortir le choc en injectant de l'argent dans des projets d'infrastructure tels que des routes et des ponts, explique Nguyen Xuan Thanh. "Cela a créé une demande supplémentaire, compensant le Covid et la baisse de la consom-

mation, et cela a aussi créé des emplois", dit-il.

Les investissements publics au cours des onze premiers mois de 2020 ont augmenté de 34% d'une année sur l'autre, la hausse la plus élevée depuis 2011, selon les chiffres du gouvernement.

Le triomphe relatif du Vietnam cette année pourrait devenir un avantage sur le plus long terme, estime Adam McCarty, économiste en chef du cabinet Mekong Economics.

Certaines entreprises japonaises et le géant américain Apple envisagent déjà de transférer une partie de leur production vers ce pays d'Asie du Sud-Est.

La façon dont le coronavirus a été traité a "presque rendu le Vietnam célèbre dans le monde entier", remarque Adam McCarty, ajoutant que cela devrait inciter les grands groupes mondiaux à adopter une autre vision du Vietnam.

En Irak, la crise économique supplante la peur du virus

En Irak, pays ravagé par des décennies de conflits et en proie à une crise économique ayant fait bondir chômage et pauvreté, nombreux sont ceux qui ont abandonné les masques sanitaires, davantage préoccupés par l'impact économique de la pandémie que par le virus. "Le sentiment général est que la pandémie s'est calmée et cela a conduit les gens à devenir négligents", affirme Nafea Firas, 23 ans, employé dans une pharmacie de Bagdad où les cartons de masques, visières et gel désinfectant s'empilent malgré les remises de prix.

En entrant dans la boutique,

la plupart des clients ignorent la pancarte qui enjoint au port du masque et la bouteille de gel hydroalcoolique mise à disposition.

Chute des prix du pétrole -- dont l'Irak dépend pour ses revenus --, retard dans le paiement des salaires des fonctionnaires et des retraites: voilà ce qui préoccupe les Irakiens. Le taux de pauvreté est passé de 20% à 31,7% cette année, selon une étude de l'Unicef et de la Banque mondiale.

Après avoir explosé à la rentrée, le nombre de cas de Covid-19 et de décès dus à la maladie recensés a lui baissé ces dernières semaines, selon les chiffres officiels. Sur 30.000 tests

menés le 12 décembre, un millier se sont révélés positifs, soit 4.000 de moins que la moyenne quotidienne enregistrée en septembre, idem du côté des décès. Une baisse que les experts peinent à expliquer et qui n'encourage pas au respect des consignes sanitaires.

"Quand je marche dans la rue avec ma femme et que nous portons un masque, les gens nous regardent comme si on faisait quelque chose de mal", affirme un militaire retraité faisant partie des rares clients de la pharmacie à porter une protection.

Pourtant les autorités ont an-

noncé une amende de 50.000 dirhams (environ 350 dirhams) pour non-port du masque. Mais dans les faits, peu de contraventions ont été émises.

M. Firas est pour les amendes, sur le principe, mais dans la pratique, il reconnaît que "l'Etat ne serait pas capable de faire respecter (le système de contravention), surtout dans les quartiers pauvres" car "cela mettrait à terre les plus vulnérables".

Alors que le pays était soumis à un strict confinement au printemps, les prix de l'or noir se sont effondrés sous la pression de la baisse de la demande et d'une guerre des prix entre l'Arabie

saoudite et la Russie, entraînant l'Irak, deuxième producteur de l'Opep, dans sa pire crise fiscale depuis des décennies.

Malgré une légère reprise des cours, le pays peine encore à payer ses huit millions de fonctionnaires et ses retraités. Les retards de paiement se sont accumulés et des familles entières ont plongé dans la précarité.

Selon un épiciers de la capitale, les familles nombreuses ne peuvent plus se payer les protections sanitaires, même à des prix réduits. Et les aides aux plus vulnérables ont été ralenties par la tristement célèbre gabegie de la bureaucratie.

Pénurie de lits en soins intensifs dans le sud de la Californie



Les cas et les décès liés au Covid-19 continuaient mardi de battre des records dans le sud de la Californie, engorgeant les hôpitaux et provoquant une pénurie de lits disponibles en soins intensifs: moins de 100 étaient encore libres dans le comté de Los Angeles, qui compte dix millions d'habitants.

La situation était tout aussi préoccupante dans les comtés proches de Ventura et de Riverside, qui utilisaient respectivement 99% et 100% de leur capacité, selon les autorités sanitaires locales.

Dans l'ensemble de la Californie du Sud, le taux de disponibilité des lits en

soins intensifs était tombé mardi à 1,7%, a précisé le gouverneur Gavin Newsom. "Nous venons juste de commander 5.000 sacs mortuaires supplémentaires", notamment destinés à Los Angeles et San Diego, a dévoilé le gouverneur. "Je ne veux pas effrayer les gens, mais c'est une maladie mortelle", a-t-il rappelé.

Certes, la pénurie de lits en soins intensifs ne signifie pas que les patients sont laissés à la rue mais elle contraint les hôpitaux à les admettre dans d'autres services, moins adaptés, ce qui risque d'accroître la mortalité, relèvent les experts. "La demande est énorme mais on arrive à faire face. En tant que centre mé-

dical universitaire, nous avons la capacité de convertir des lits de certains services en unités de soins intensifs assez rapidement", a expliqué à l'AFP John Murray, responsable de la communication de l'hôpital UCI à Orange.

Mardi, 105 patients malades du Covid-19 étaient hospitalisés dans cet établissement, dont 35 en soins intensifs aux côtés de grands accidentés ou grands brûlés. Ces malades du coronavirus représentent à eux seuls environ la moitié de la capacité de ce service, souligne M. Murray. "Beaucoup de gens peuvent penser qu'il n'y a pas vraiment de quoi s'inquiéter parce que les hôpitaux peuvent toujours ajouter de nouveaux lits. La réalité c'est que chaque lit nécessite des soignants hautement qualifiés et formés, et que nous n'avons pas un vivier inépuisable. Et ceux qui sont là pour sauver des vies tous les jours sont épuisés", a insisté la Dr Barbara Ferrer, directrice de la santé publique du comté de Los Angeles.

Dans ce comté, les hospitalisations liées au coronavirus sont six fois plus élevées actuellement qu'à la mi-octobre et l'arrivée du vaccin, dont les premières doses ont été symboliquement administrées lundi à Los Angeles, n'aura pas d'impact notable avant plusieurs mois.

La Dr Ferrer et ses homologues californiens sont d'autant plus inquiets que, malgré les mesures de restrictions supplémentaires décrétées début décembre dans tout l'Etat, les nouvelles contaminations et hospitalisations devraient continuer d'augmenter dans les jours qui

viennent.

Dans certains établissements, les ambulances doivent déjà parfois attendre quatre à cinq heures avant de pouvoir confier le patient qu'elles transportent à un service hospitalier.

Le responsable sanitaire du comté de Ventura, Robert Levin, a notamment pointé du doigt les personnes qui continuent de se réunir pour des fêtes, des services religieux dans des lieux clos et des compétitions sportives entre jeunes, autant d'activités officiellement interdites. "Les chiffres vont être astronomiques. Des gens vont mourir inutilement", a déploré le Dr Levin, cité par le Los Angeles Times.

A Los Angeles, le procureur vient d'entamer des poursuites contre une boîte de nuit qui continuait à opérer clandestinement en plein centre-ville depuis le début de la pandémie, demandant sa fermeture définitive.

"Nous sommes au beau milieu du pic le plus fort de ce que nous appelons la troisième, et espérons la dernière, vague de la maladie", a prévenu le gouverneur Newsom, incitant la population à ne pas relâcher ses efforts malgré l'arrivée du vaccin. La semaine dernière, le coronavirus a tué en moyenne 163 personnes chaque jour en Californie, contre 41 par jour un mois plus tôt. "Pensez à ce que ce chiffre pourrait être le 14 janvier si on continue comme ça", a-t-il conclu. Mardi, la Californie déplorait plus de 1,6 million de cas de Covid-19 et plus de 21.000 décès depuis le début de la pandémie.

Retardé par les sanctions, l'avion russe MC-21 effectue enfin un vol d'essai

L'avion moyen-courrier MC-21, majeur pour l'aéronautique russe mais miné par les sanctions américaines, a effectué son premier vol avec un moteur russe, a annoncé le conglomérat public Rostec, étape décisive pour sortir le projet de l'ornière.

Ce vol d'essai de 1H25 depuis Irkoutsk en Sibérie d'un avion "de nouvelle génération" remplace notre pays dans la ligue des grands de l'aviation civile", a proclamé Sergueï Tchemezov, le directeur général de Rostec, qui compte en son sein le constructeur Irkut. L'appareil a été doté d'un moteur entièrement russe, le PD-14, qui a été développé après que les sanctions américaines adoptées contre la Russie ont bloqué les livraisons de pièces essentielles au projet.

Le MC-21, qui avait effectué un tout premier vol d'essai en mai 2017, devait initialement être mis en service fin 2018, avant d'être repoussé à cause des mesures américaines. La mise en service du MC-21 est désormais prévue en 2021, alors qu'une récession mondiale, provoquée par la pandémie de nouveau coronavirus, a touché de plein fouet le secteur du transport aérien.

Cet avion doit constituer le symbole de renaissance de l'industrie aéronautique russe après le chaos des années 1990. Il ambitionne de concurrencer les "best-sellers" de l'avionneur européen Airbus et de l'américain Boeing, respectivement l'A320 et le 737.

En 2011, la Russie avait déjà mis en service l'appareil de



transport régional Superjet 100, premier avion civil conçu après l'ère soviétique avec la participation de l'italien Finmeccanica et de nombreux équipementiers européens. Mais les ventes de cet avion, source de fierté à l'époque de son lancement, ont

été presque nulles à l'étranger. L'appareil a connu plusieurs accidents graves, certains mortels, et de nombreux problèmes techniques.

Pour le ministre russe de l'Industrie, Denis Mantourov, le vol d'essai de mardi du MC-

21 témoigne d'un succès de la politique d'Etat en la matière. "Nous avons formé une nouvelle génération de constructeurs et d'ouvriers, et nous voyons les fruits du travail de dizaines de milliers de personnes", s'est-il félicité.

Economie

Ahizoune et Maroc Telecom primés pour la troisième fois

Le groupe Maroc Telecom (IAM) et son président du directoire, Abdeslam Ahizoune, ont été primés, récemment à Marrakech, lors de la cinquième édition des "G2T Global Awards / Arab Best Awards" et ce, pour la troisième fois.

M. Ahizoune s'est distingué dans les catégories "Meilleur président exécutif arabe dans le secteur des télécommunications" et "100 Meilleurs présidents exécutifs arabes" dans laquelle il figure à la deuxième position, rapporte la MAP. Alors que Maroc Telecom s'est vu décerner le Prix du "Meilleur opérateur télécom arabe" lors d'une cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée le 27 novembre dernier à Marrakech, précise l'opérateur dans un communiqué.

Ces distinctions illustrent, une fois de plus, les réalisations de M. Ahizoune et marquent la réussite de ses paris ambitieux qui ont permis à Maroc Telecom de se positionner en tant que groupe engagé au service de l'économie nationale et celle des pays d'implantation de ses filiales, indique la même source.

La distinction de Maroc Telecom témoigne de "sa dynamique d'ouverture vers de nouveaux marchés et de nouvelles activités innovantes". Depuis de nombreuses années, le groupe impulse "une réelle dynamique d'innovation et de développement à tous les niveaux".

"G2T Global Awards / Arab Best Awards" récompense chaque année les meilleures entreprises et personnalités arabes, dans différents secteurs d'activité, qui se sont distinguées par leurs réalisations et performances. Les candidats sont évalués selon des critères de réussite, de compétitivité, de responsabilité sociale, de capacité de développement, de qualité des produits et services et de qualité du personnel administratif.



Bank Al Maghrib laisse inchangé son taux directeur à 1,5%



La décision était attendue par les économistes. Mardi 15 décembre, pour sa quatrième et dernière réunion trimestrielle de l'année 2020, le Conseil de Bank Al Maghrib (BAM) a sans surprise décidé de maintenir inchangé le niveau actuel du taux directeur à 1,5%.

Cette décision a été prise après avoir analysé l'évolution de la conjoncture aussi bien internationale que nationale et les projections macroéconomiques à moyen terme de la banque actualisées sur la base des dernières données disponibles, des développements récents liés à l'évolution de la pandémie et à la réponse des autorités, ainsi que des orientations de la loi de Finances 2021.

Au cours de cette session, le Conseil s'est également enquis de la transmission des dernières décisions de la politique monétaire et du bilan actualisé des différentes mesures de soutien et de relance mises en place depuis le début de la pandémie, a souligné la banque centrale dans un communiqué.

C'est sur la base de l'ensemble de ces évaluations que le Conseil a estimé que «l'orientation de la politique monétaire reste largement accommodante» pour assurer un financement adéquat de l'économie et «le niveau actuel du taux directeur demeure approprié».

Se basant sur des données du Haut-commissariat au plan (HCP) relatives aux deux derniers trimestres, le Conseil a noté que le PIB s'est contracté au deuxième trimestre de 14,9% en glissement annuel, reflétant des baisses de la valeur ajoutée de 15,5% pour les activités non agricoles et de 6,9% pour le secteur agricole.

Dans un communiqué publié à l'issue de cette réunion, le Conseil a également relevé, sur le marché du travail, une perte nette de 581 mille emplois au troisième trimestre par rapport au même trimestre de 2019.

Selon la même source, et «tenant compte d'une sortie nette de 214 mille demandeurs d'emploi, le taux d'activité a reculé de 44,9% à 43,5% et le taux de chômage s'est aggravé de 9,4% à 12,7%». Concernant la reprise post-déconfinement maintes fois évoquée par différentes institutions, la Banque centrale a indiqué qu'elle «reste lente et partielle en lien notamment avec les restrictions locales et sectorielles instaurées pour endiguer la recrudescence des contaminations ainsi que les incertitudes entourant l'évolution de la pandémie aux niveaux national et international».

Le Conseil a ainsi soutenu que l'économie nationale devrait accuser une contraction de 6,6% pour l'ensemble de l'année 2020, avec un repli de 5,3% de la valeur ajoutée agricole et de 6,6% de celle non agricole.

A moyen terme, il a soutenu que la croissance des activités non agricoles devrait atteindre 3,3% en 2021 et se consolider à 3,6% en 2022, peut-on lire dans le communiqué.

S'agissant de la valeur ajoutée agricole, elle devrait progresser de 13,8%

en 2021 et de 2% en 2022, sous l'hypothèse de récoltes céréalières annuelles de 75 millions de quintaux.

Selon les projections de BAM, la croissance devrait rebondir à 4,7% en 2021 et se consolider à 3,5% en 2022. Le Conseil a toutefois prévenu que «ce scénario reste entouré d'un degré élevé d'incertitudes, mais les développements récents dont essentiellement l'initiative de la vaccination anti-Covid-19 à grande échelle au niveau national, mais également dans plusieurs pays partenaires, ainsi que la mise en place d'un fonds stratégique dédié à l'investissement suggèrent que la balance des risques serait orientée à la hausse».

Sur les «échanges extérieurs», la banque a annoncé que le déficit du compte courant devrait ressortir quasi stable à 4,2% du PIB en 2020 et soutenu que la reprise des exportations observée récemment devrait se consolider, grâce notamment aux ventes observées dans le secteur automobile suite à la montée en production annoncée par l'usine PSA.

Poursuivant son analyse de l'évolution de la conjoncture économique nationale, le Conseil a prédit qu'«en parallèle, le rythme des importations s'accélérait, avec une progression des achats de biens d'équipement et un alourdissement de la facture énergétique suite à la hausse prévue des cours internationaux du pétrole».

En ce qui concerne les recettes de voyage, la banque centrale a annoncé qu'elles devraient connaître une reprise graduelle passant de 29 milliards en 2020 à 49,9 milliards en 2021 puis à 72 milliards en 2022, tout en restant à un niveau inférieur à celui de 78,8 milliards de dirhams observé en 2019.

Après une quasi-stabilité à 65,8 milliards de dirhams en 2020, les transferts de MRE devraient de leur côté se raffermir à 70 milliards puis à 71,4 milliards, a relevé Bank Al-Maghrib projetant, dans ces conditions, un allègement à 3,3% du déficit du compte

courant du PIB en 2021 et à 3,9% en 2022. S'agissant des opérations financières, après une régression de 2,3% du PIB cette année, les entrées d'IDE devraient reprendre leur dynamique pour atteindre un volume correspondant à 3,1% du PIB annuellement, a-t-elle fait savoir.

Tenant compte notamment des émissions réalisées par le Trésor sur le marché international cette année et de celles prévues en 2021 et en 2022, le Conseil projette que «les avoirs officiels de réserve se situeraient à 321,9 milliards à fin 2020 et évolueraient autour de ce niveau au cours des deux prochaines années». Ce qui devrait ainsi assurer une couverture d'un peu plus de 7 mois d'importations de biens et services.

Selon Bank Al-Maghrib, les conditions monétaires restent marquées par la poursuite du recul des taux débiteurs consécutivement aux réductions du taux directeur opérées en mars et en juin derniers.

Ainsi, «le taux débiteur moyen global a enregistré une baisse trimestrielle de 28 points de base à 4,30% au troisième trimestre, une évolution qui a profité aussi bien aux ménages qu'aux entreprises notamment les TPME. Pour ce qui est du crédit bancaire, il maintiendrait un rythme soutenu, favorisé par les mesures budgétaire et monétaire, avec une progression de sa composante destinée au secteur non financier de 4,3% cette année et en 2021 et de 4,5% en 2022», a-t-elle souligné.

Quant aux finances publiques, la banque centrale a noté que l'exécution budgétaire au titre des onze premiers mois s'est soldée par un déficit hors privatisation de 59,2 milliards de dirhams, en creusement de 14,2 milliards par rapport à la même période de 2019. Ce, compte tenu du solde positif de 8,3 milliards du Fonds spécial de gestion de la pandémie de la Covid-19.

Alain Bouithy



L'économie nationale devrait accuser une contraction de 6,6% cette année, selon les projections de la banque centrale

Régularisation de la situation fiscale des professionnels de la céramique

L'Association nationale marocaine des professionnels de la céramique et du second œuvre (APISA) et la Direction générale des impôts (DGI) ont conclu un accord pour la régularisation de la situation fiscale des opérateurs du secteur.

L'objectif de cet accord est de parvenir à fixer les modalités et les conditions de mise en œuvre de la situation fiscale de ces professionnels par voie de déclaration rectificative, notamment en matière d'impôts sur les sociétés (IS), d'impôts sur le revenu (revenus salariaux) et de taxe sur la valeur ajoutée, indique un communiqué de l'APISA.

Ainsi, les professionnels de la céramique et du second œuvre ont désor-

mais la possibilité d'effectuer une déclaration rectificative au titre des exercices clôturés de 2016, 2017 et 2018 et de bénéficier de l'annulation des majorations, amendes et pénalités prévues par le Code général des impôts.

Les contribuables bénéficient, en outre, d'une dispense de contrôle fiscal pour chacun des impôts et taxes et des exercices ayant fait l'objet de la déclaration rectificative, ajoute la même source. Ce dispositif de régularisation a été mis en place par la dernière loi de Finances, et restera valable jusqu'au 15 décembre prochain, rappelle l'Association, notant que l'adhésion aux termes de cette convention demeure volontaire et concerne les membres, mais aussi les non membres de l'association.

L'introduction en Bourse d'Aradei Capital souscrite plus que 4 fois par 1.720 investisseurs

L'introduction en Bourse de la Foncière Aradei Capital a été souscrite 4,3 fois par 1.720 investisseurs, selon les résultats officiels annoncés, lundi, lors de la cérémonie virtuelle de première cotation de la société.

Le montant global souscrit s'est élevé à plus de 2,607 milliards de dirhams (MMDH), équivalent à 6.518.117 actions demandées, a fait savoir Ahmed Arharbi, directeur des opérations marchés à la Bourse de Casablanca, précisant que l'opération a été souscrite 4,3 fois par 1.720 investisseurs, avec un taux de satisfaction de la demande de 23%.

D'après le responsable à la Bourse de Casablanca, 77% des titres ont été alloués aux institutionnels (94,84% Marocains), 16% par les personnes physiques et 6% par les personnes morales (100% Marocains), ajoutant qu'un total de 14

pays ont participé à cette opération (y compris le Maroc).

L'ensemble des régions du Royaume sont représentées avec en tête Casablanca-Settat (703 souscripteurs et 72,77% de part actions), Souss-Massa (419 souscripteurs pour une part actions de 13,78%) et Rabat-Salé-Kénitra avec 6,6% (242 souscripteurs).

S'agissant des caractéristiques de cotation en Bourse d'Aradei Capital, la foncière sera identifiée sous le Ticker ARD, sa capitalisation est de 4,258 MMDH, pour un nombre d'actions de 10.645.783. Elle est classée 24ème sur 76 sociétés cotées et première sur le secteur des sociétés de placement immobilier. Quelques minutes après sa première cotation (10H30 GMT+1), l'action d'Aradei Capital prenait 3% à 412 dirhams.

Inclusion financière : Séduire les réfractaires pour réduire les disparités

Réussir le défi de l'inclusion financière, gage d'un développement économique et social, exige la mise en place de modèles alternatifs adaptés aux spécificités des populations dont le niveau d'intégration au sein du système financier reste faible, à savoir les femmes, les jeunes, le monde rural et les très petites entreprises. Objectifs : réduction des disparités quant à l'accès aux services financiers, atteinte d'un seuil de pénétration élevé, développement d'une épargne formelle, mise en place de solutions de financement et de souscriptions de produits de micro-assurances dédiées aux TPME, promotion d'une éducation finan-

cière, lutte contre le financement parallèle...

"L'inclusion financière serait un moyen de lutte contre l'économie informelle, en assurant une traçabilité des transactions financières", relève la professeure à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales-Salé (Université Mohammed V de Rabat), Kenza Cherkaoui.

L'exclusion financière concerne principalement les jeunes chômeurs, les micro-entrepreneurs et les femmes, a fait remarquer Mme Cherkaoui, précisant que "les femmes issues de milieux sociaux défavorisés, travailleuses indépendantes ou encore sans emploi seraient les plus exposées à l'exclusion financière".

La disparité d'accès aux services financiers serait accentuée également avec la faiblesse du niveau d'instruction, encore plus dans le milieu rural, note-t-elle, ajoutant que l'hétérogénéité est également fonction du milieu socioéconomique.

Plusieurs facteurs expliquent ces disparités, à savoir les difficultés d'accès aux guichets dans des zones enclavées où 75% des communes rurales sont loin d'être desservies, la cherté des services, l'absence de justificatifs ainsi que l'absence d'offres ciblées, constate Mme Cherkaoui.

Et de souligner qu'une telle situation contrecarre le développement économique et social en favorisant

l'alimentation d'une économie parallèle qui échappe au circuit économique officiel et qui risque de biaiser les informations sur les transactions financières. De même, "la réticence des banques à financer les TPE s'explique par leur degré d'exposition au risque", dit-elle.

En effet, pour pouvoir assurer un accès généralisé de la population marocaine aux services financiers, une stratégie nationale a été mise en œuvre avec des objectifs de réalisation aux horizons 2023 et 2030. La stratégie d'accélération de l'inclusion financière est fondée sur le rôle que pourraient jouer les banques en élargissant le cercle de leurs clients, à travers la conception de produits et de services adaptés.

Trois axes de réflexion sont à mettre en exergue. D'abord, le développement d'un modèle de financement alternatif à moindre coût à travers la promotion du m-Banking et de l'e-Banking. Aussi, la dématérialisation et la digitalisation des services financiers sont à même de généraliser l'accès aux services financiers à moindre coût. La stratégie nationale vise ensuite à rendre opportun le rôle des institutions de microcrédit dans le financement de la microentreprise et la promotion de l'auto-entrepreneuriat, soulignant, à cet égard, que le manque de visibilité, l'absence de scoring et l'opacité informationnelle ont "favo-

risé l'accumulation des prêts non performants et ont rendu difficile le pilotage des projets d'investissement". Pour Mme Cherkaoui, "les banques, pilotées par Bank Al Maghrib se verront renforcer leur rôle classique de financement de l'économie en développant des produits financiers adaptés, appuyés par-là par des produits de couverture contre le risque". Selon elle, "la réussite de la stratégie de l'inclusion financière reste tributaire du rôle joué par les instances de régulation, et par les organismes responsables de la gouvernance et du pilotage de l'information".

De son côté, le directeur de l'Ecole nationale de commerce et de gestion (ENCG) de Casablanca, Smail Kabbaj, estime que la stratégie nationale d'inclusion financière "exprime une réelle volonté" visant à vulgariser, généraliser et favoriser l'accès aux services financiers dans un cadre caractérisé par l'équité entre l'ensemble des individus et des entreprises.

"Il s'agit d'une stratégie nationale tenant compte des spécificités de notre environnement national, mais aussi des pratiques internationales en la matière, en parfaite complémentarité avec les Hautes instructions Royales appelant à favoriser l'accès au financement et aux services financiers à toutes les composantes de la société marocaine", souligne M.

Kabbaj.

Cependant, le contexte marocain, malgré l'air de modernité que connaît le pays, est influencé de manière profonde par l'aspect culturel qui, dans certains cas, rejette le système bancaire dans sa globalité et préfère la thésaurisation à l'épargne, ce qui prive le système bancaire de capitaux importants susceptibles de booster l'activité économique.

Ainsi, les défis du système financier dans le nouveau contexte de globalisation sont relatifs aux questions de la gouvernance au sens large se rapportant à une planification stratégique, une pratique de gestion efficiente et une évaluation de la qualité de tous les services financiers en toute transparence, ainsi qu'à une implication de toutes les parties prenantes. "Tout en estimant que la vision de la stratégie est claire, anticipatrice, objective et ambitieuse, nous considérons qu'il faut œuvrer à installer une dynamique de management moderne adoptant une gouvernance participative, avec plus de transparence dans les actions et un positionnement dans un contexte culturel particulier pour une meilleure visibilité du système financier. Le tout grâce à la qualité du capital humain, qui met le point sur la valorisation et le développement des compétences", insiste M. Kabbaj.

Par Karima El Otmani (MAP)



Un moyen de lutte contre l'économie informelle, en assurant une traçabilité des transactions financières

Le Maroc, un pays engagé au regard de ses progrès en matière de transition vers les énergies renouvelables

Le Maroc est un pays engagé au regard, à la fois, de son ambitieuse contribution nationale sur le climat, mais aussi très concrètement, des progrès en matière de transition vers les énergies renouvelables, a souligné le directeur de l'Agence française de développement (AFD) au Maroc, Mihoub Mezouaghi.

L'étape qui s'ouvre est celle d'une plus forte décarbonation de l'économie marocaine pour renforcer sa résilience mais aussi tirer parti des importantes opportunités induites par les mutations du marché européen, qui sera lui-même plus ouvert à des biens à faible intensité carbone, a relevé M. Mezouaghi dans une interview accordée à la MAP, à la veille du 5ème anniversaire des accords de Paris sur le climat.

En ce sens, a-t-il poursuivi, le New

green Deal et la stratégie Power to X, fortement soutenus par l'Union européenne et ses Etats membres, proposent un cadre stratégique bilatéral fertile pour adapter toute la chaîne de valeur industrielle et agricole, en amont par l'approvisionnement du tissu économique en énergie sobre en carbone et en aval par des modes de production et de consommation moins énergivore. M. Mezouaghi a, par ailleurs, souligné que cinq ans après les accords de Paris sur le climat, "nous sommes tous plus conscients de l'impératif d'accélérer la transition de nos modèles de développement". La trajectoire de hausse des températures à plus de 3°C pointée par les prévisions du GIEC n'a pas encore été inversée, et ce en partie à cause d'une mobilisation insuffisante de la finance climat, a-t-il déploré.

Pour s'approcher d'une neutralité carbone à l'horizon 2050, qui correspondrait à une hausse des températures de seulement 1,5°C, près de 4000 à 5000 milliards de dollars doivent être investis dans la transition écologique dans le monde, a-t-il fait observer, ajoutant qu'aujourd'hui, la finance climat est estimée à seulement 400 à 500 milliards de dollars par an.

"C'est d'ailleurs ce constat qui a conduit l'AFD à réunir en novembre près de 450 banques publiques de développement pour aligner nos agendas climat", a-t-il fait savoir, rappelant dans ce sens que les conséquences environnementales, économiques et sociales seront plus importantes dans les pays les plus vulnérables, alors même que ces pays sont les moins contributeurs en matière d'émission de CO2.





Le “Matrouz” dans tous ses états au 17^{ème} Festival des Andalouses Atlantiques

Les amoureux de la bonne musique, au Maroc et ailleurs, ont été gratifiés, lundi soir, dans le cadre du 17^{ème} Festival des Andalouses Atlantiques, qui se déroule cette année en mode virtuel, Covid-19 oblige, d'un concert mémorable ayant célébré les plus belles pages du riche répertoire du “Matrouz”, avec à la clé de purs moments de plaisir partagés et de jolies retrouvailles pour l'écoute de cette musique “brodée”.

En effet, en Andalousie, au Maroc et à Essaouira-Mogador, Juifs et Musulmans ont toujours chanté et dansé ensemble et continuent de cultiver cette tradition de symbiose et de vivre-ensemble comme en témoigne ce fameux répertoire musical judéo-marocain, qui a conquis les esprits et les cœurs, lors de ce Festival, qui ne cesse de confirmer, au fil des éditions, l'exceptionnelle richesse et la profondeur de la diversité culturelle et artistique et de l'histoire millénaire du Royaume.

Ainsi, les festivaliers ont été invités à savourer, le temps de ce concert éclectique, un florilège de morceaux musicaux et chants tirés de ce patrimoine authentique et profondément enraciné dans les mémoires mêlées et partagées des Musulmans et Juifs depuis plusieurs siècles.

Transcendant les distances, cet héritage andalou du Maroc a été mis à l'honneur, à travers l'interprétation de chansons si connues de cet art singulier et authentique, par des artistes musulmans et juifs sous la direction des maîtres Hamza Jorti et David Edri, qui ont convié les mélomanes férus aux retrouvailles de l'âge d'or andalou, en leur offrant un concert “raffiné” et “brodé”. Du

“Matrouz” mêlant l'arabe et l'hébreu et célébrant les pièces les plus emblématiques et rayonnantes de leur patrimoine commun : “Al Ala al Andalousia”.

Grâce à cette performance artistique réalisée et enregistrée sans public à l'espace “Bayt Dakira” à Essaouira et à la Synagogue Magen Avraham, les deux maîtres Jorti et Edri ont permis aux festivaliers de revivre des moments inoubliables et de donner toute sa beauté à ce genre musical.

Il s'agit donc d'un concert amplement réussi qui a laissé résonner au grand bonheur des passionnés de musique andalouse, malgré des circonstances inédites, les notes de ce “Matrouz”, un art musical sublime auquel la ville d'Essaouira a choisi de s'identifier depuis longtemps en se dressant à jamais comme un havre de paix, de fraternité, d'ouverture sur l'autre et d'éloge de la diversité dans le cadre de la convivialité et de l'entente.

Cette soirée musicale a été, en outre, agrémentée d'une belle compilation d'extraits de concerts captés lors des précédentes éditions du Festival des Andalouses Atlantiques, en proposant une sélection exaltante des moments qui ont porté, au-delà des océans, la diversité culturelle, spirituelle et artistique qui est au cœur de la modernité qu'Essaouira a choisi d'incarner. Une plongée dans l'essence même de ce rendez-vous qui se veut un hymne au partage, à l'écoute et à la fête.

Ainsi, les festivaliers se sont remémorés les belles prestations des artistes Saïd Belcadi et Curro Pinana, de l'orchestre Rawafid sous la direction du maître

Omar Metioui, de la chanteuse Asmaa Lazreq en compagnie de l'orchestre Al Assala dirigé par Rachid Lahkim, des grands Haïm Louk et Abderrahim Souïri, ainsi que du groupe Andalucios.

Cette soirée virtuelle a été ponctuée de témoignages de l'ensemble “Hapiyout” qui a déjà participé au Festival des Andalouses Atlantiques en 2018. A travers leurs témoignages, les membres du groupe ont tenu à exprimer l'amour et la grande estime qu'ils vouent au Maroc et à Essaouira, une cité magnifique et une source infinie d'inspiration.

Mettant en évidence la singularité de ce Festival qui célèbre la musique et les nobles valeurs d'amour, de paix, d'entente et de tolérance entre Musulmans, Juifs et Chrétiens dans le cadre du partage et de la joie de vivre, ils ont émis le souhait de se retrouver très prochainement dans cette cité universelle pour prendre part de nouveau à cette manifestation musicale hors normes. A cette occasion, a été diffusée une séquence vidéo relatant quelques moments inoubliables de la visite de l'ensemble “Hapiyout” dans le Royaume et à Essaouira et de leur participation aux “Andalouses Atlantiques”.

La soirée a été enrichie par d'autres témoignages aussi saisissants les uns que les autres, livrés, cette fois-ci, par des résidents et hôtes de la Cité des Alizés, dont des Juifs et des Musulmans, qui ont souligné à l'unisson l'importance de cet événement artistique à nul autre pareil, qui veille à promouvoir et à consacrer les nobles valeurs humaines et ce riche patrimoine universel, ajoutant que ce Festival incarne l'exemple éloquent de la coexis-

tence entre les différentes religions et cultures. Si certains ont salué cette résilience sourie qui a pris le dessus face à ces moments incertains en veillant à l'organisation de ce rendez-vous musical automnal malgré le contexte exceptionnel lié à la Covid-19, pour vivre et revivre des moments musicaux d'exception, d'autres ont saisi l'occasion pour affirmer que cette manifestation, chère à tous les Souris d'origine et de cœur, reste une source d'énergie, d'inspiration et de création qui œuvre à favoriser le partage des valeurs d'ouverture et de pluralité.

Relevant que c'est un festival qui tisse des liens, lutte contre l'amnésie et se bat pour consacrer ce Maroc pluriel, ils ont indiqué que c'est un rendez-vous unique au monde qui a réussi à reconstituer l'ambiance fraternelle et chaleureuse que Musulmans et Juifs ont connue et qui n'ont jamais cessé de raconter de génération en génération, estimant que la musique représente ce langage universel qui permet d'abolir les frontières, abstraction faite de toute les croyances et convictions. Cette 2^{ème} soirée du Festival a pris fin avec la diffusion du vidéo-clip intitulé “Mogador Mon Amour”, interprétée par une brochette d'artistes en l'occurrence Abderrahim Souïri, Raymonde Bidaouia, Sanae Marahati, Marouane Hajji, Abir Elabed et Zainab Afaïal. Une performance artistique collective qui a tenté de célébrer cette ville plurielle où toutes les cultures et religions cohabitent en toute harmonie et symbiose, tout en faisant vibrer ses résidents et ses hôtes grâce à ses célèbres et divers rythmes musicaux comme en témoignent ces “Andaloussiates souries”.

Noureddine Saïl emporté par la Covid



L'ancien directeur de la chaîne de télévision 2M et du Centre Cinématographique Marocain (CCM), Noureddine Saïl, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi, à l'âge de 73 ans, a-t-on appris auprès de sa famille.

Scénariste, romancier et producteur, le défunt était une figure incontournable et une valeur sûre de la scène culturelle marocaine.

«Nour-Eddine Saïl c'était la simplicité, le courage et l'intégrité. Cet homme

en avance sur son temps était exceptionnellement brillant. Travailleur infatigable il marquera son pays à jamais», lit-on dans un post Facebook de Nadia Larguet, épouse du défunt.

Il était le fondateur, en 1973, de la Fédération nationale des ciné-clubs du Maroc, qui a joué un rôle pionnier dans la diffusion de la culture cinématographique au Royaume.

Après un début de carrière à la première chaîne de télévision marocaine

TVM et à la chaîne de télévision française Canal Plus Horizon, feu Saïl a présidé aux destinées de 2M (2000-2003) et puis du CCM (2003-2014) qu'il a marqués de sa rigueur professionnelle et de son exigence intellectuelle.

Le défunt marquera pour longtemps le monde du cinéma africain après avoir créé le Festival du cinéma africain de Khoubibga, qui est devenu au fil des ans un rendez-vous incontournable des cinéphiles venus d'Afrique et d'ailleurs.

Bouillon de culture

Film amateur

La 6ème édition du Festival international du film amateur d'Oujda aura lieu en mode virtuel du 23 au 27 décembre courant, ont annoncé les organisateurs. Cette 6ème édition du festival, organisé par l'association Message d'Art pour le développement et la créativité, est placée sous le thème "Une année exceptionnelle, une créativité particulière". Quatorze courts métrages ont été retenus pour la compétition officielle du festival, et les six prix seront départagés par un jury présidé par la productrice et réalisatrice marocaine, Meriem Hamdi. Les autres membres du jury sont l'acteur palestinien, Hussein Nakhla, le chercheur et critique de cinéma Nadim Al Abdellah qui représente la Grande Bretagne à cette manifestation cinématographique, la chercheuse et journaliste algérienne Warda Zerkin, en plus des Marocains Mohamed Amine Mouna, réalisateur, et Saïd Mineloui, directeur de casting. Cette édition, qui se tient en format virtuel, met en avant les idées et la créativité des jeunes, et les ambitions de l'Association Message d'Art de contribuer à l'enrichissement du champ culturel en cette période exceptionnelle liée à la pandémie de la Covid-19, soulignent les organisateurs. Le programme de cet événement prévoit une série d'activités qui seront diffusées en ligne par l'Association, dont les émissions "Filmmers", "Clap" et "Cinéma des enfants", en plus de la signature d'un livre de l'écrivain et chercheur Ahmed Sijelmassi Idrissi.



“Ma Rainey”, le rôle-testament de l’afro-américain Chadwick Boseman



Mort cet été, Chadwick Boseman interprète dans “Le Blues de Ma Rainey” un artiste qui refuse de se résigner face au racisme. Un rôle testament pour la star de “Black Panther”, premier super-héros afro-américain à crever l’écran. Le film, signé George C. Wolfe, qui sera en ligne le 18 décembre, est une adaptation d’une pièce du dramaturge américain August Wilson.

Séduits par la performance de Chadwick Boseman dans ce drame sur fond de crispation raciale en Amérique aux premiers temps du blues, les médias américains spécialisés estiment qu’elle pourrait lui valoir un Oscar. Ce serait à titre posthume : l’acteur, terrassé par un cancer du côlon, est mort fin août, peu après le tournage.

Chadwick Boseman y joue Levee, un jeune trompettiste noir et

idéaliste, qui souhaite percer dans un Chicago des années 1920, où la production musicale est aux mains des Blancs. Costume impeccable, chaussures jaunes flamboyantes, il veut s’affirmer comme artiste, mais gagne son pain en accompagnant “Ma Rainey”, l’une des premières grandes chanteuses de blues de l’entre-deux guerres aux Etats-Unis, avec Bessie Smith. Cette “mère du blues” est incarnée par Viola Davis, oscarisée en 2017 pour un second rôle dans “Fences” de Denzel Washington, déjà une adaptation de Wilson.

Dans le film, personne n’est dupe : les égards réservés à la diva, accueillie en majesté avec ses robes fleuries et ses dents en or, ne tiennent que parce que ses chansons peuvent rapporter gros. “Si tu es noir et que tu peux rapporter de l’argent, alors tout va bien avec eux.

Mais sinon, tu es un moins que rien”, constate-t-elle.

Au sous-sol, dans une cave mitoyenne servant de salon de répétition, s’active le groupe qui doit l’accompagner.

Du pianiste Toledo (Glynn Turman) au trompettiste Levee (Chadwick Boseman, donc), ces Noirs de toutes générations “portent chacun leurs traumatismes mais la musique les lie. Ils se comprennent culturellement, se respectent”, a souligné en conférence de presse l’acteur Michael Potts, qui incarne le bassiste. Chadwick Boseman, tour à tour charmeur, espiègle ou révolté, interpelle ses aînés, avec en point culminant un monologue, où il révèle sa fracture intime, héritée de son enfance et due à la violence que subit la minorité noire de la part des Blancs.

John le Carré, l'espion qui savait nouer les intrigues

Portrait



Le maître britannique du roman d'espionnage John le Carré, décédé samedi soir à 89 ans, racontait aussi bien les coulisses de la Guerre froide qu'il dénonçait les travers de la mondialisation.

Son succès planétaire vint après la parution de son troisième roman, "L'Espion qui venait du froid" (1964), qu'il écrivit à 30 ans, "mangé par l'ennui" que ses activités de diplomate à l'ambassade britannique de Bonn en Allemagne lui procuraient.

En réalité - il ne l'avouera qu'en 2000 - ce poste n'était qu'une couverture à son véritable travail d'espion pour le compte des services secrets britannique (le MI6). Le roman, vendu à plus de 20 millions d'exemplaires dans le monde, raconte l'histoire d'Alec Leamas, un agent double britannique, passé en Allemagne de l'Est. Son adaptation au grand écran, avec Richard Burton dans le rôle titre, marque le début d'une longue collaboration avec le cinéma et la télévision.

C'est dans les années 70 qu'apparaît au premier plan le héros favori de Le Carré, le timide George Smiley, souvent considéré comme l'archétype de l'anti-James Bond: rigide, paranoïaque mais à l'intelligence acérée, "il ressemblait à un crapaud. Court et

trapu, il portait des lunettes à verres épais qui lui grossissent les yeux", le décrit l'écrivain dans "Chandelles noires" (1962).

Dans "La Taupé" (1974), premier volet d'une trilogie dont les intrigues s'imbriquent comme des poupées russes, ce redoutable officier des renseignements va démasquer une taupé soviétique infiltrée parmi sa hiérarchie.

Les suites, "Comme un collégien" (1977) et "Les gens de Smiley" (1979), deviennent des succès de librairie et sont adaptées à la télévision par la BBC et au cinéma avec Gary Oldman dans le rôle de Smiley.

La carrière de John le Carré comme agent secret est cependant rapidement ruinée par l'agent double britannique Kim Philby qui révèle au KGB la couverture de nombreux de ses compatriotes.

John le Carré, David Cornwell de son nom véritable, doit alors démissionner du MI16.

Mais coutumier de l'auto-dérision, il confessera plus tard avoir été de toute façon un mauvais espion. Il s'amuse aussi à raconter que ses supérieurs l'avaient autorisé à publier "L'Espion", car le livre est, prétend-il, "pure fiction du début à la fin".

Avec la fin de la Guerre froide en

1991, John le Carré, se met à brocarder les dérives du nouvel ordre mondial construit sur les ruines du mur de Berlin: mafia, trafic d'armes et de drogue, blanchiment d'argent et terrorisme.

Son 18ème roman, "La constance du jardinier", adapté lui-aussi au cinéma, dénonce les abus des multinationales pharmaceutiques dans un Kenya post-colonial "pillé, corrompu et en pleine déliquescence".

Dans "Un traître à notre goût" (2011) ou encore dans une "Vérité si délicate" (2013), l'écrivain livre une satire féroce contre les maîtres du monde aux manœuvres depuis les salons tamisés des ambassades, des ministères et des banques.

John le Carré, dont les livres occupent les têtes de gondole dans les aéroports du monde entier, était un homme jaloux de son intimité, préférant les falaises de sa maison en Cornouailles aux mondanités du monde littéraire.

Il y a quelques années, il avait engagé deux détectives dans l'idée de démarrer une autobiographie, les sommant de rassembler "un dossier" sur lui et sa famille, pour établir la vérité. "Parce que je suis un menteur, élevé pour ça, entraîné à ça par un service qui ment pour vivre" et réin-

venant constamment sa propre vie, leur a-t-il expliqué. Mais ils reviennent bredouilles.

Il se résout à l'exercice en 2016 avec la publication de quelques souvenirs dans "Le tunnel aux pigeons". Il remonte ainsi à sa petite enfance pour expliquer la colère qui l'habite: né le 19 octobre 1931 à Poole, petite station balnéaire du sud de l'Angleterre, il est abandonné à 5 ans par sa mère à un père tyrannique doublé d'un escroc dont il fera le portrait à peine déguisé dans "Un pur espion" (1986).

"Les gens qui ont eu des enfances malheureuses sont assez bons pour s'inventer eux-mêmes", aime-t-il à dire. Marié deux fois, il avait quatre fils et treize petits-enfants.

En 2011, il avait légué toutes ses archives à la bibliothèque de Bodley fondée au début du XVIIème siècle à Oxford, où il étudia les langues dans les années 50.

"Pour Smiley, comme pour moi, Oxford est notre maison spirituelle", explique-t-il. "Et même si j'ai le plus grand respect pour les universités américaines, la bibliothèque de Bodley est l'endroit où je reposerais le plus heureux possible".

Un guide de l'après-guerre pour une relance post-COVID-19



Le monde n'est pas encore suffisamment alarmé par l'ampleur des ravages causés par la pandémie de la COVID-19 sur l'économie mondiale. Nous suivons le nombre quotidien d'infections et de victimes, mais nous ignorons les pertes d'emplois et les vies bouleversées, en particulier dans les pays en développement, où la pandémie a à peine suscité une intervention de santé publique.

L'impact de la pandémie sur les économies dominantes a été jusqu'à présent quatre fois pire que celui de la crise financière mondiale de 2008. Au second trimestre de 2020, le PIB des États-Unis a chuté de 9,1 % par rapport aux trois mois précédents, éclipsant la contraction trimestrielle de 2 % enregistrée au cours de la même période en 2009. L'économie de la zone euro est encore plus mal-en-point, avec une contraction de 11,8 %. Entre-temps, de nombreux pays en développement ont vu des pans entiers de leur économie anéantis, comme en temps de guerre. La planification, l'investissement et la reconstruction nécessitent donc un état d'esprit digne de l'après-guerre.

Les pays du G20 ont en effet dépensé 7 600 milliards de dollars (et ce chiffre continue d'augmenter) pour la relance budgétaire, et les principales banques centrales débloquent des fonds pour relancer l'économie mondiale. La Réserve fédérale américaine débourse 2 300 milliards de dollars pour soutenir les entreprises et les marchés financiers, ce qui dépasse de loin son plan de sauvetage de 700 milliards de dollars de 2008. Ces mesures constituent une aide vitale pour de nombreuses personnes, des travailleurs licenciés de la restauration aux propriétaires de petites entreprises, qui ont désormais accès à l'assurance chômage et aux programmes de sécurité sociale.

Il est toutefois moins question de la manière dont les mesures de relance

budgétaire et monétaire adoptées dans les pays riches ont aggravé la situation de ceux à faible revenu. Même avant la pandémie, une grande partie des pays en voie de développement étaient aux prises avec une dette record, une faible croissance et des problèmes liés au climat. Par conséquent, les citoyens disposaient de peu de protection lorsque les temps étaient durs.

Aujourd'hui, le relâchement des politiques dans les économies développées entraîne une hausse de la monnaie des pays en développement, ce qui se traduit par une perte de compétitivité des exportations et des investissements étrangers, de l'inflation et une déstabilisation économique. Les pays pauvres dépendent largement des économies parallèles, des exportations de matières premières, du tourisme et des envois de fonds, qui ont tous été durement touchés par la pandémie. Avec l'effondrement des prix du pétrole, les plans de relance des économies développées ont laissé des pays comme l'Équateur et le Nigeria en proie à des difficultés économiques.

Les politiques des pays riches contribuent également à la hausse des prix des denrées alimentaires dans les pays pauvres. Alors que les rayons des supermarchés des pays développés sont remplis d'aliments à des prix abordables, près de 700 millions de personnes dans le monde souffraient déjà de faim chronique avant la pandémie — et plus de 130 millions pourraient désormais rejoindre leurs rangs en conséquence de la COVID-19. Dans des pays comme l'Ouganda, le prix des aliments de base a augmenté de 15 % depuis le mois de mars. Les gens déclarent consommer moins de repas et une nourriture moins variée et moins saine — une véritable recette pour de futures maladies.

Les personnes de condition modeste dans des pays à faible revenu ne

peuvent généralement pas travailler à domicile ; et si elles ne travaillent pas, elles ne mangent pas. C'est un secret de polichinelle que la grande majorité des pays en voie de développement subissent des répercussions économiques de la COVID-19 bien plus dévastatrices que le virus lui-même.

Nous n'avons qu'à constater qu'en six mois seulement, la pandémie a effacé une décennie de progrès dans la réduction de la pauvreté. Entre 1990 et 2017, le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde est passé de près de deux milliards à 689 millions. Mais la COVID-19 a fait remonter ce nombre à nouveau pour la première fois depuis 1998. Plus de 140 millions de personnes pourraient tomber dans la misère cette année, l'Asie du Sud et l'Afrique étant les régions les plus touchées.

À peine 3 % des sommes dépensées à ce jour par les pays du G20 pour leur plan de relance économique suffiraient à mettre un terme à ces sombres scénarios. Une taxe humanitaire ponctuelle et volontaire payée par les pays du G20, qui récolterait 230 milliards de dollars, pourrait améliorer les infrastructures et les technologies de communication afin de nourrir les populations rurales qui ne mangent pas à leur faim. Par exemple, un investissement annuel de 10 milliards de dollars sur dix ans pour construire de meilleures routes et installations d'entreposage pourrait réduire les déperditions alimentaires pour 34 millions de personnes. Par ailleurs, un investissement de 26 milliards de dollars pourrait améliorer l'accès aux téléphones portables pour près de 30 millions de résidents ruraux, leur permettant ainsi d'augmenter leurs revenus en accédant à des informations sur les prix des récoltes et les prévisions météorologiques.

Une aide extérieure est un investissement judicieux, mais la volonté poli-

tique fait actuellement défaut. Les États-Unis, de loin le plus grand donateur aux programmes mondiaux de santé et de développement, versent des dizaines de milliards de dollars aux sociétés pharmaceutiques pour obtenir un vaccin contre la COVID-19 pour ses citoyens exclusivement, alors même que d'autres pays unissent leurs forces pour élargir l'accès mondial aux vaccins. Le Royaume-Uni réduit son budget d'aide de 2,9 milliards de livres (3,9 milliards de dollars) cette année et a fusionné son agence de développement avec son bureau des affaires étrangères. Ces mesures sont de courte vue.

En 2003, en revanche, le président américain George W. Bush a lancé le Plan d'urgence du président pour l'aide contre le sida afin de fournir des médicaments antirétroviraux aux personnes atteintes du VIH et du sida en Afrique. Avec un budget de 85 milliards de dollars, ce programme a permis de sauver jusqu'à présent quelque 18 millions de vies. En outre, il a renforcé l'ensemble des infrastructures sanitaires dans des pays comme le Botswana, ce qui aide sans aucun doute ce pays à lutter contre la COVID-19 aujourd'hui. De la même manière, l'économie mondiale a prospéré après la Seconde Guerre mondiale grâce au plan Marshall, qui a permis aux États-Unis de relancer l'Europe occidentale ravagée par la guerre. Nous sommes aujourd'hui confrontés à un scénario comparable. Toute intervention politique devrait traiter la lutte contre la COVID-19 comme une guerre et les économies les plus durement touchées comme des zones de conflit. Le monde doit saisir toute l'ampleur des dégâts et le défi que représente la reconstruction.

Par Maximo Torero

Economiste en chef de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE TAROU-DANT
COMMUNE ASSAKI
GROUPEMENT
D'INTERET
ECONOMIQUE :
« TIGMI N'TISKERT »
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° :02/G.I.E TIGMI
N'TISKERT/
ASS/INDH/2020
LE 12/01 /2021 à 11
HEURES, il sera procédé, A
LA SALLE DES REUNION
AU SIEGE Dar TAOUM
Centre Assaki, à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel d'of-
fres ouvert sur offres de prix,
pour travaux de:
EQUIPEMENT DE LA MAI-
SON D'AIL (DANS LE
CADRE DE L'INDH/A.D.S)
COMMUNE D'ASSAKI
PROVINCE DE TAROU-
DANT.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau du
G.I.E « TIGMI N'TISKERT »
CENTRE ASSAKI
L'estimation du cout globale
de la prestation s'élève à :
TROIS CENT QUARANTE
HUIT MILLE DIRHAMS
(348000.00)

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
sept Mille (7000.00) DHS.

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27 et 29 du décret
n° 2.12.349 du 08 jourmada I
1434(20mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau Du G.I.E« TIGMI
N'TISKERT »

-Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

-Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
le règlement de consultation.

N° 11 009/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHOURIBGA
CERCLE D'OUED-ZEM
CAIDAT DE SMAALA
CT OULED AISSA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 04/2020
(SEANCE PUBLIQUE)

le 13/01/2021 à 10 heures
il sera procédé dans les bu-
reaux de la commune terri-
toriale des OULED AISSA, a'
l'ouverture des plis relatif a l'
appel d'offre sur offres de
prix pour la location des dif-
férentes parties du SOUK
JEMAA DES SMAALA
pour la gestion 2020 ;et dont
ou la séance d'ouverture des
plis est déclarée infructueuse
; la deuxième séance sera
reportée a la date du
28/01/2021, répartie en des
parts :

lot n° 01/2021
-location du souk aux bes-
taux dont le cautionnement
provisoire est fixé à cin-
quante mille dhs (50000.00
dhs).

la moyenne estimative des
trois dernières années est :
562600.00
lot N°2/2021
- Location De L'Emplace-
ment Du Souk Hebdoma-
daires dont le
cautionnement provisoire
est fixé
- a dix mille dhs (10000.00

dhs).
- la moyenne estimative des
trois dernières années est :
152600.00
lot N°3 /2021

-location d'autres locaux
(fondouk et parking) dont le
cautionnement provisoire
est fixé à dix mille dhs
(10000.00 dhs) .

- la moyenne estimative
des trois dernières années
est : 96500.00
lot N°4/2021

- location de l'abattoir du
souk hebdomadaire dont le
cautionnement provisoire
est fixé à dix mille dhs
(10000.00dhs).

- la moyenne estimative
des trois dernières années
est : 104510.00
Les dossiers d'appels d'of-
fres peuvent être :

- retirés au bureau de régis-
trateur de la Commune d'
Ouled Aissa

- téléchargés a partir du por-
tal national des marchés pu-
blics dont l'adresse est
www.marchés publics
.gov.ma

- envoyés par voie postale
aux concurrents qui les de-
mandent dans les conditions
prévues à l'article 22 du dé-
cret n° 349.12.2 du 08 jour-
mada I 1434(20 MARS 2013)

fixant les conditions et les
formes de passation des
marchés de l'Etat ainsi que
certaines règles relatives a
leur gestion et a leur
contrôle.

Le contenu ainsi que la pré-
sentation des dossiers des
concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 29 du décret
n°349.12.2 du 08 jourmada I
1434(20 MARS 2013) fixant
les conditions et les formes
de passation des marchés de
l'Etat ainsi que certaines ré-
gles relatives a leur gestion
et a leur contrôle

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans les bu-
reaux de la Commune d'
Ouled Aissa .

- soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues à
l'article 19 du décret n° 2-12-
349 précité

N° 11 010/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE GZOULA
CAIDAT OULED
SELMANE

C. T OULED SELMANE
Avis d'Appel d'Offre
Ouvert N° 01/2021/OLS
Le 13/01/2021 à partir de 11
h, il sera procédé dans la
Salle de réunion de la com-
mune Territoriale de
OULED SELMANE(Annexe
EL MACHRAK) à l'ouver-
ture des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offre des prix
pour :

LES TRAVAUX D'AMENA-
GEMENT DE PISTES COM-
MUNALES RELEVANT DE
LA CT OULED SALMANE
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au siège de la
C.T de OULED SALMANE
outéléchargé à partir du site :
www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire

est fixé à la somme de :
20.000,00DHS (Vingt Mille
Dirhams).

L'estimation du montant des
Travaux est fixée à la
somme de : 682491,55 DHS.
(Six cent quatre vingt deux
mille quatre cent quatre
vingt onze Dirhams ,55 Cts
TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret n° 2-12-349
relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le bu-
reau d'ordre de la commune
Territoriale OULED SEL-
MANE.

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité.

- Soit déposer leur plis par
voie électronique via
www.marchespublics.gov.ma
a conformément à l'arrêté
du ministre de l'économie et
du finance 20-14 du
04/09/2014 relatif à la dé-
matérialisation des procé-
dures de passation des
marchés publics

- Soit les remettre au Prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis .

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues à
l'article 5 du règlement de la
consultation.

N° 11 011/PA

ORIENTAL MAS DAR
SARL
Adresse : Nador Zone In-
dustrielle Selouane, Km 2
Route de Taourirt
R.C N° :9929

I- Au terme du Procès-Verbal
de l'Assemblée générale
extra-ordinaire du 05 décem-
bre 2020,

les associés de la Société
SARL « ORIENTAL MAS-
DAR » au capital de 36 000
000.00 Dirhams, ont décidé
ce qui suit :

Approbation de l'opération
de donation de parts sociales
entre associés ;

M. EL MADDARSI MOS-
TATA fait donation, sur les
199.270 parts sociales qu'il
détient dans la société, de 35
270 parts sociales, au profit
de :

- Mme HAMDY NAÏMA : 17
760 parts

- M. EL MADDARSI Ahmed
Yassine : 8 755 parts

- M. EL MADDARSI Mar-
wan : 8 755 parts
La modification des articles
N°6 et 7 des statuts.

II - Au terme du Procès-Ver-
bal de l'Assemblée générale
extra-ordinaire du 07 Dé-
cembre 2020,

les associés de la Société à
Responsabilité Limitée «
ORIENTAL MASDAR » au
capital de 36 000 000.00 Di-
rhams, ont décidé ce qui suit:
L'augmentation de capital
social de la société d'une
somme de Quatre Millions
Dirhams (4 000 000.00 DH)
pour le porter de Trente Six
Millions Dirhams (36 000
000.00 DH) à Quarante Mil-
lions Dirhams (40 000 000.00
DH), et ce par incorporation
de report à nouveau.

La modification des articles
N°6 et 7 des statuts.

III - Le dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de 1 ère In-
stance de Nador le 10
Décembre 2020 sous le N°
3731

N° 11 012/PA



ROYAUME DU MAROC
Société de développement local
Casablanca Baia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en Dh
AO/CB/09/2020	« Développement et maintenance corrective et évolutive de l'application des Constats des Propriétés ACP »	08/01/2021 A 11 heures	Dix mille Dirhams (10 000,00) DH	450 000,00 TTC DH

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAI A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31 et 33 du règlement des marchés de Casablanca Baia.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAI A, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAI A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
CASABLANCA BAI A
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
Mail : casabaia@casabaia.ma



N° 11 013/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 73 /2020/BR

Le 12/01/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Fourniture, transport et pose d'abaisseurs de tension pour l'éclairage public des communes d'Ahfir, Ain Bni Muthar, Bni drar et Figuig.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : **150.000,00DHS (Cent cinquante mille dhs)**

L'estimation des couts des prestations établie par le maire d'ouvrage est fixée à la somme de : **9.049.800,00 DHS (neuf million quarante-neuf mille huit cent dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique, via le portail des marchés public.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de Consultation.

Dossier Technique comprenant :

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
J	1	J4

Pour les concurrents non installés au Maroc :
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 11 014/PA

NADOR CEREALES SARL
Adresse : Nador Zone Industrielle Port de Nador B.P N°401 Beni Ensar. R.C N° :4325

I - Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire du 05 Décembre 2020, les associés de la Société à Responsabilité Limitée « NADOR CEREALES » au capital de 37 000 000.00 Dirhams, ont décidé ce qui suit :
Approbation de l'opération de donation de parts sociales et agrément de nouveaux associés.
Monsieur EL MADDARSI MOSTAFA fait donation, sur les 351.500 parts sociales qu'il détient dans la société, de 14 800 parts sociales, au profit de :

- Monsieur EL MADDARSI Ahmed Yassine... 7 400 parts
- Monsieur EL MADDARSI Marwan ... 7 400 parts
La modification des articles N°6 et 7 des statuts
II - Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire du 07 Décembre 2020, les associés de la Société à Responsabilité Limitée « NADOR CEREALES » au capital de 37 000 000.00 Dirhams, ont décidé ce qui suit :

L'augmentation de capital social de la société d'une somme de Treize Millions Dirhams (13 000 000.00 DH) pour le porter de Trente Sept Millions Dirhams (37 000 000.00 DH) à Cinquante Millions Dirhams (50 000 000.00 DH), et ce par incorporation de report à nouveau.
La modification des articles N°6 et 7 des statuts.

III - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Nador le 10 Décembre 2020 sous le N° 3732

N° 11 015/PA

ORIENTAL MASDAR SARL

Adresse : Nador Zone Industrielle Selouane, Km 2 Route de Taourirt R.C N° :9929

I - Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire du 05 Décembre 2020,

les associés de la Société à Responsabilité Limitée « ORIENTAL MASDAR » au capital de 36 000 000.00 Dirhams, ont décidé ce qui suit :
Approbation de l'opération de donation de parts sociales entre associés ;
Monsieur EL MADDARSI MOSTAFA fait donation, sur les 199.270 parts sociales qu'il détient dans la société, de 35 270 parts sociales, au profit de :

- Madame HAMDI NAIMA ... 17 760 parts
- Monsieur EL MADDARSI Ahmed Yassine... 8 755 parts
- Monsieur EL MADDARSI Marwan ... 8 755 parts
La modification des articles N°6 et 7 des statuts.

II - Au terme du Procès-Verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire du 07 Décembre 2020, les associés de la Société à Responsabilité Limitée « ORIENTAL MASDAR » au capital de 36 000 000.00 Dirhams, ont décidé ce qui suit :

L'augmentation de capital social de la société d'une somme de Quatre Millions Dirhams (4 000 000.00 DH) pour le porter de Trente Six Millions Dirhams (36 000 000.00 DH) à Quarante Millions Dirhams (40 000 000.00

DH), et ce par incorporation de report à nouveau.
La modification des articles N°6 et 7 des statuts.
III - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Nador le 10 Décembre 2020 sous le N° 3731

N° 11 016/PA

MIDEL SHOES SARL AU AU CAPITAL SOCIAL DE :

10.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : IMM ARREDA N° 19 ETAGE 3 APPT 11 EL OULFA - CASABLANCA RC Casa : 237803

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 10/11/2020, les associés décident en vertu d'une AGE ce qui suit :

• Approbation de la cession de parts intervenu entre M. LYAZGHI ADIL et M. BOUBOU DRISS cédants et M. MADIHI NABIL cessionnaire.

• Transformation de la forme juridique de la société de SARL en SARL d'associé unique.

• Démissions de M. LYAZGHI ADIL et M. BOUBOU DRISS de leurs fonctions en qualité de cogérant, et l'AG donne quitus total et définitif pour leur gérance.

• Nomination de M. MADIHI NABIL gérant unique pour une durée indéterminée, la société sera engagée par la signature unique du gérant.

• Modification corrélative des articles 1, 6, 7 et 12 des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 25/11/2020 sous le N° 755118.

N° 11 017/PA

SIMO EVENTS - SARL AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/11/2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les Suivantes :

Dénomination : SIMO EVENTS

Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique

Objet : L'ORGANISATION DES EVENEMENTS
Siège Social : GROUP ATTA-KADOUME GH 2-17 2eme ETG SIDI BERNOUSSI. CASABLANCA.

DUREE : 99 ans.
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 DHS chacune :

• 1000 Parts attribuées à ... Mr. MOHAMMED SAHL.
GERANCE : M. MOHAMMED SAHL, gérant de la Société.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 09/12/2020 Sous le N° 756795 La Société est immatriculée au RC sous n° 482319.

N° 11 018/PA

ECOGREEN CLEAN CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/10/2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les Suivantes :
Dénomination : ECOGREEN CLEAN - S.A.R.L.
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée
Objet : "Travaux de nettoyage et jardinage.

* Sécurité et gardiennage.
Siège Social : GROUP ATTA-KADOUME GH 2-17 2eme ETG SIDI BERNOUSSI. CASABLANCA.

DUREE : 99 ans.
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 DHS chacune :

GERANCE : FATIMA ZAHRA GHANJAOUTI ET MOUHSSINE AIT AZZI sont désignés gérants pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 09/12/2020 Sous le N° 756791 La Société est immatriculée au RC sous n° 482317.

N° 11 019/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL - BOUZNIKA

Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/11/2020, il a été établi les Statuts d'une SARL, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

Dénomination : "ITAL MATERIE" S.A.R.L.

Siège Social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNIKA

Associés :
-MR.NAJAH EL KHAYATI, apporteur en numéraire 50 000.00 DHS soit 500 parts Sociales.

-MR NAJAH SGHIR , apporteur en numéraire 50000.00 DHS soit 500 parts Sociales.

Objet : • IMPORTATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS SANITAIRES.

Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. NAJAH SGHIR
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de Première Instance de Benslimane sous le N°421 RCN° 6497.

N° 11 020/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DE TENSIFIT

Acquisition des bouteilles de gaz pour le laboratoire Régional de la Direction régionale de Tensift

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 130/DR2/2020

La Direction Régionale de Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition des bouteilles de gaz pour le laboratoire Régional de la Direction régionale de Tensift. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 49 320,00 DH TTC
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse :

https://www.marchespublics.gov.ma/.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche eau à l'adresse :

http://www.onee.ma/ (Espace Entreprise - rubrique Achats)

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions

du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Tensift sise à l'Angle rue Badr et avenue Mohamed V Gueliz à la ville de Marrakech avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de Tensift sise à l'Angle rue Badr et avenue Mohamed V Gueliz à la ville de Marrakech avant la

date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 14 Janvier 2021 à 9h30 à la Direction Régionale de Tensift de l'ONEE Branche Eau sise à l'angle rue Badr et Avenue Mohamed V-Gueliz Marrakech. Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 11 021/PC

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم النواصر
جماعة أولاد عزوز
مديرية المصالح
مصلحة الموارد البشرية و المنزلات
الإدارية
مكتب الموارد البشرية

إعلان تعاطلي

**عن إلغاء إجراء مباراة التوظيف مساعد تقني من الدرجة الثالثة سلم 06
جماعة أولاد عزوز إقليم النواصر**

ينهي رئيس جماعة أولاد عزوز إلى علم العموم أنه تقرر إلغاء مباراة التوظيف

فئة مساعد تقني من الدرجة الثالثة سلم 06 تخصص كهرباء المزمع تنظيمها يوم الأحد 24 يناير

2021 على الساعة التاسعة صباحا بمقر إعدادية بن الزهر على مستوى الطريق الإقليمية رقم

3014 طبقا لمقتضيات الرسالة الوزارية عدد D6931 بتاريخ 09 غشت 2019.

N° 11 022/PA

عمالة إقليم خريبكة

دائرة وادي زم

قيادة السماعة

جماعة أولاد عيسى

إعلان عن تأجيل طلب عروض بعروض ائمان لكراء مرافق السوق الأسبوعي

جماعة السماعة جماعة أولاد عيسى إقليم خريبكة

ينهي السيد رئيس المجلس الجماعي لجماعة أولاد عيسى أن طلب العروض لكراء مرافق السوق الأسبوعي جمعة السماعة والمنشور بجريدتي الاتحاد الاشتراكي و LIBRATIION بتاريخ 2020/12/05 قد تم تأجيله إلى تاريخ لاحق .

N° 11 023/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD

Renouvellement des équipements hydromécaniques de la station d'épuration d'Al Hoceima

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 150DR9/C/AMN/5/2020

Séance publique

Avis de Report N°2

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité

en dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu **le Mercredi**

30 Décembre 2020 à Dix (10) heures du matin au lieu du Mercredi

23 Décembre 2020 à Dix (10) heures du matin, à la Direction Régional du Nord

de l'ONEE-Branche Eau, sise à 6, Rue Mellilla, Castilla, à Tanger

N° 11 024/PC

« MEDAMA »

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 20-11-2020, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : « MEDAMA » " S.A.R.L D'ASSOCIEE UNIQUE " OBJET :

- Marchand Effectuant de matériel médical et de consommables médicaux.
- Distribution d'articles sanitaires, outils, mobilier, équipements médicaux d'équipement de protection individuelle et de consommables médicaux.
- Négoce -import Export.

SIÈGE SOCIAL : RESIDENCE AL AMANE, IMM N° 14, APT 22, 4ème ETAGE AIN SEBAA -CASABLANCA-DUREE : 99 ans.

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams.

Chacune entièrement libérée en espèce et qui ont été attribuées.

En totalité à Mme FILALI KHADIJA. Associée unique.

GERANCE : Confiée à Mme FILALI KHADIJA pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre.

BENEFICES : 5% à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G. T. C. de Casablanca le 08-12-2020 sous le N° 756622. RC N° 482175.

POUR EXTRAIT ET MENTION

LE GERANT UNIQUE : Mme FILALI KHADIJA.

N° 11 025/PA

CONSTITUTION

I. Aux termes d'un acte S.S.P à EL AIOUN en date du 26/08/2020 a été établi les statuts d'une société à SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

- FORME : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE ASSOCIEE UNIQUE
- DENOMINATION : HYDRORIENTAL
- OBJET : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS
- SIÈGE SOCIAL : BD DERFOUFI IMM EL AIOUN SIDI MELLOUK BLOC A ETG 4 AAPT 402 OUIDA
- DUREE : 99 ans
- CAPITAL SOCIAL : CENT MILLE DIRHAMS (100000.00dhs)
- LES ASSOCIE

1° Mr JABI IBRAHIM CIN N° FC56805 PROPRIETAIRE DE 1000 PARTS SOCIALE

- GERANCE:

1° Mr MrJABI IBRAHIM CIN N°FC56805

II. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce OUIDA le 26/11/2020 sous le N° 2727 RC N° 36047

N° 11 026/PA

ECOFACORY

CONSTITUTION SARL

I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 17/09/2020 il a été constitué une Société SARL dont les caractéristiques suivantes :

-Dénomination ECOFACTORY

-Objet Social : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DE RECYCLAGE - EXPLOITANT ETABLISSEMENT INDUSTRIEL POUR LA FABRICATION DES PRODUITS TEXTILES-IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT)

- Siège social : BD AL MAGHREB AL ARABI IMM ZBAIRI 2EME ETAGE BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA.

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- Mr. AZHARI ABDELHAK : 350 parts
- Durée : 99 ans.
- GERANCE : Mr. AZHARI ABDELHAK, gérant associé pour une durée illimitée, il aura la signature sociale.
- II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 07/12/2020 sous le N°1650. RC N° 26655.

N° 11 027/PA

THE ARAB CONTRACTORS SARL AU

Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 6.500.000 DH

Siège social : 2 AV Hassan Souktani - Casablanca RC N°125767

Augmentation de capital

Suivant décision de l'associé unique du 02 Décembre 2020 il a été décidé d'augmenter le capital qui s'élève actuellement à la somme de 5.000.000 dirhams pour le porter à 6.500.000 dirhams par voie de compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.

Suite à cette augmentation, le capital social est fixé à 6.500.000 dirhams, divisé en 65.000 parts de Cent dirhams chacune, entièrement libérées et souscrites en totalité par l'associé unique The Arab Contractors Osman Ahmed Osman & Co.

Le Dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca le 14/12/2020 sous le N°31528.

N° 11 028/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER LAHRAS IMMO "S.A.R.L" Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 25/11/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: LAHRAS IMMO "S.A.R.L"

OBJET : TENANT UN BUREAU D'INDICATION POUR LA VENTE OU LA LOCATION DES PROPRIETES.

LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.

CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en

100 parts de 100 DHS chacune:

- Mr LAHRAS ZAKARIA... 50,00 Parts.
- Mr LAHRAS MOHAMED AMINE ... 50,00 Parts

Soit un total de 100,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par le gérant : Mr LAHRAS ZAKARIA

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca. RC N°482999.

Pour extrait et mention

N° 11 029/PA

REDSSON SERVICE

Au terme d'un acte 14/09/2020 les associés de la société REDSSON SERVICE SARL dont le siège social SALMIA 2 971/6 BLOC 11 IMM 93 APPT 971 2EME ETG CASABLANCA ont décidé ce que suit.

Cession des parts sociales Mille (1000) parts de Mr BEN HASSOUN NOUREDINE au profit de Mr ELHACHIMI ABDELLAH, Démission de gérant Mr BEN HASSOUN NOUREDINE et nomination d'un nouveau Gérant Unique Mr ELHACHIMI ABDELLAH

Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement séparées comme suit : Mr ELHACHIMI ABDELLAH 1000 Parts

La gérance : la société sera administrée par un gérant Mr ELHACHIMI ABDELLAH comme Gérant Unique.

Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 251987

N° 11 030/PA

PERFECT GESTION

Conseil fiscal et juridique TOUZIMMO SARL AU

Aux termes d'un acte s.s.p en date du 09/12/2020, il a été constitué les ci-après nommes une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SOCIETE TOUZIMMO SARL AU

Siège social : 10 RUE DE LIBERTE ETG N°3 APPRT N°5 CASABLANCA

- Objet : Transactions immobilières
- Durée : 99 ans.
- Capital social : 100 000,00 dhs devise en 1000 parts de 100 dhs chacun souscrites en totalité et entièrement libères par une seule personne physique à savoir :
- Mr KAMAL TOUZANE : 1000 parts
- Gérance : la société est gérée et administré par Mr. KAMAL TOUZANE
- Dépôt légal a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous n°757668

N° 11 031/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE REHAMNA COMMUNE DE BENGUERIR AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2021/CBG

Le 12/01/2021 à 11h heures il sera procédé, au siège de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis rela-

tifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

ACHAT DE PNEUMATIQUES POUR VEHICULES ET ENIGNS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état. www.marchespublics.gov.ma

*Cet appel d'offre est ouvert uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 7 000,00 DHS (sept mille DHS)

*L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 236 280,00dhs (Deux cent trente six mille deux cent quatre vingt dix dirhams).

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le PARC de la commune le 08/01/2021 avant 16 heures, heure limite de dépôt des échantillons.

*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°4 du règlement de consultation.

N° 11 032/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE REHAMNA COMMUNE DE BENGUERIR AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2021/CBG

Le 12/01/2021 à 12.00 heures il sera procédé, au siège de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

ACHAT MATERIEL D'ENTRETIEN (ENTRETIEN D'ECLAIRAGE PUBLIC)

AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés des publics.

www.marchespublics.gov.ma

*Cet appel d'offre est ouvert uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (15.000,00 dhs) quinze mille dirhams.

*L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme 597 933,60 dhs (cinq cent quatre vingt dix sept mille neuf cent trente trois dirhams, soixante centimes)

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

*Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le PARC de la commune le 08/01/2021 avant 16 heures, heure limite de dépôt des échantillons.

*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°4 du règlement de consultation

N° 11 033/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE REHAMNA COMMUNE DE BENGUERIR AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2021/CBG

Le 12/01/2021 à 13h00 heures il sera procédé, au siège de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour:

ACHAT DE CHARENTTES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état. www.marchespublics.gov.ma

*Cet appel d'offre est ouvert uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise..

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 2 000,00DHS (Deux mille dirhams)

*L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 79 200,00 dhs (soixante dix neuf mille deux cent dirhams).

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail

des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- *Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le PARC de la commune avant 16 heures le 08/01/2021 heure limite de dépôt des échantillons.
- *Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°4 du règlement de consultation

N° 11 034/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2020/PDR

Le 13 Janvier 2021 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: ASSAINISSEMENT LIQUIDE « TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FOSSES SEPTIQUES ET PUIS PERDUS » DE 16 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AUX COMMUNES TEMSIA, ET OULAD DAHOU PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 Dhs (Dix mille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 665.040,00 Dhs TTC (Six cent soixante-cinq mille quarante dirhams toute taxe comprise).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 11 035/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

RÉGLÉ	BOUCLE	DOUBLES	ROND	CRIAI	MORCEAU	PRONOM	HÂLÉS
				ÉCHÉANCE	DE MORCEAU	TITRE	
				SPLendeur			
LÂCHE			POINT COMMUN	RAPACE		ARTICLE	
						LIVRE	
AU PIED DE LA LETTRE		EN PANNE	ESCARGOT				
					UN ALLEMAND		
LAVAGE					CONIFÈRE		
			CHICHE		LE MÊME FAIRE LA COUR		AU CHANT DU COQ
TINTIN				PRONOM			
NAZI		BOISSON		FRINGUES			
FERVENT		PARTIE DE CATCH		BOUT À BOUT	BOURRÉE	ENZYME	SUITE
							DE BAS EN HAUT FINE
TYPE		FOULURE VIN					PORTEUR DE CHARGE
			ANNONCE UNE SUITE	DEMI-FRÈRE			
BANDE DE CHIENS	MÊLE DE NOUVEAU					VOYELLES	
				VAGABONDENT			

Solution mots flechés d'hier

PAROTAGE	MURMURE	NEIGE	DOUBLE ZEU METAL	D	GLOSSINE	EN MARCHÉ	PHLYCTÈLE ET LUI	A	PIGE FIN D'ANNÉE	A	TROISIÈME
A	C	C	O	U	T	R	E	M	E	N	T
PREDICTION	H	O	R	O	S	C	O	P	E	N	I
S	U	C	S	I	L	E	N	C	A	R	D
SEVE	C	A	B	O	T	S	R	A	P	E	R
CLÉBARPS	H	I	L	E	S	C	A	M	P	L	O
ENTRÉES DE WISSAM	O	N	A	E	P	R	E	U	V	E	
LETTRES DE JONAS	D	E	K	O	A	L	A	S	A		
BOIS DURS	M	A	O	R	O	L	I	S			
CLUBE	E	D	U	L	C	O	R	A	N	T	S
DE	N	O	T	E	K	A	E	U	E		
FELI ROUGE	T	S	S	U	T						
APOUCHSANTS											
ADDITION											
LA FIN DES HARCOTS											

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumin Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I. Ils remontent la piste.
- II. Elle descend de la piste.
- III. Voie ferrée. Coup de foudre.
- IV. Beau soulier.
- V. Négation. Plutôt malin.
- VI. Déforme. Avant Jésus-Christ. A vu le jour.
- VII. Ne dure qu'une année. L'une des disciplines du biath- lon.
- VIII. Ensemble de montagnes.
- IX. Fais une descente. Donnes un siège.
- X. Petit lutin. Montagnes russes.

VERTICALEMENT

- 1. Vallée pour skieurs.
- 2. Fuite. Ski de vitesse.
- 3. Non religieux. Sur une borne. Conifère.
- 4. Prénom d'une grande dame du jazz. Ainsi que doit l'être une piste de ski bien préparée.
- 5. Côté en Bourse. Initiales républicaines. Pas en forme.
- 6. Imprévu.
- 7. Massif alpin. Fait fondre la neige.
- 8. Pays afri- cain. Fin de partie au flipper.
- 9. Electro-encéphalogramme. Harmonisa.
- 10. Canardé pour son duvet. Haut de gamme.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	O	L	A	N	A	C	E	E	S
II	C	R	U	D	I	T	E	S		T
III	O	T	E	R	A		A	T	E	R
IV	R	I		E	O	S		A	N	A
V	S	E	N	S	U	E	L	S		M
VI	O	S		S	L	N	E	S		O
VII	N		C	E	I	N	T	E		I
VIII	E	P	A	R	S	E	S		O	N
IX	R	E	R		U		I	V	E	
X	E	R	Y	T	H	R	I	N	E	S

Grilles de sudoku

Facile

				6	3	8		
5	3			8	7			
2			1	3				
3	2			5	4	1		
	7			1		9		
4	1	7			6	5		
				5	3		4	
			4	7		8	6	
9	4	8						

Moyen

7			9	1			3	4
		4		7	2	9		
	5		3	4				
	7		2	8	5		1	
			6	1		8		
		2	6	9		1		
8	6		5	4				7

Difficile

		8	7	9			1	
			5			7		
6			1			4		
		9				8	3	
		6		8	2			
5	8				6			
	2			7			6	
	1		3					
3		8	4	1				

Expert

	9	4		3				
		2			7			
			7		2	1	9	
8		9					1	
6				2			5	
4	2	7		8				
		3				1		
		4			5	8		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	4	8	1	2	6	9	7	5
2	1	9	5	8	7	3	4	6
5	7	6	3	9	4	8	1	2
8	5	3	9	6	1	7	2	4
6	2	7	4	5	8	1	3	9
1	9	4	2	7	3	6	5	8
9	3	1	6	4	2	5	8	7
7	6	2	8	3	5	4	9	1
4	8	5	7	1	9	2	6	3

Moyen

8	7	2	4	9	1	6	5	3
6	4	3	8	5	2	9	7	1
9	5	1	3	6	7	4	8	2
7	9	5	2	1	4	3	6	8
2	3	8	5	7	6	1	9	4
4	1	6	9	8	3	7	2	5
5	6	4	7	3	8	2	1	9
3	8	7	1	2	9	5	4	6
1	2	9	6	4	5	8	3	7

Difficile

2	3	5	4	6	7	9	8	1
4	8	9	2	3	1	7	5	6
6	1	7	8	9	5	4	2	3
3	4	1	5	7	8	2	6	9
9	5	2	6	1	3	8	7	4
7	6	8	9	2	4	1	3	5
5	9	4	3	8	2	6	1	7
1	2	3	7	4	6	5	9	8
8	7	6	1	5	9	3	4	2

Expert

5	8	9	2	1	6	3	7	4
1	3	2	4	9	7	5	8	6
7	6	4	5	8	3	9	2	1
8	7	5	1	3	2	6	4	9
2	9	6	7	4	5	1	3	8
3	4	1	9	6	8	2	5	7
6	5	8	3	7	1	4	9	2
9	2	7	6	5	4	8	1	3
4	1	3	8	2	9	7	6	5

Sport

Deuxième séance d'entraînement des U20

Le Onze égyptien frappé de plein fouet par la Covid-19



La sélection nationale U20 poursuit sa préparation aux matchs de qualification à la phase finale de la CAN 2021 de la catégorie qui se disputent du 15 au 27 décembre 2020 à Tunis à l'occasion du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF).

Les poulains de Zakaria Aboub se sont entraînés lors de la matinée de mardi à l'annexe du stade de Radès.

Cette deuxième séance d'entraînement du Onze marocain avant l'entame du tournoi a connu la présence de l'ensemble des éléments convoqués par le coach.

Lors de ce galop de préparation l'accent a été mis sur les volets phy-

sique et tactique pendant environ un quart d'heure.

A noter que la première sortie du Onze national dans ce tournoi est prévue ce vendredi contre la sélection algérienne. Quant aux deuxième et troisième matches, ils sont prévus les 21 et 24 décembre respectivement face à la Tunisie et à la Libye. Alors que le dernier match au programme, ça sera en principe le dimanche 27 décembre contre l'Égypte qui a perdu son premier match, mardi, sur tapis vert (2-0) devant la Libye.

Dix sept joueurs de la sélection égyptienne ont été testés positifs au coronavirus, à 24 heures de ce match

contre la Libye. La sélection égyptienne n'a pu présenter qu'une liste avec 14 joueurs seulement, alors que la réglementation de la Confédération africaine de football (CAF) exige 15 joueurs au minimum sur la feuille de match.

Pour ce qui est de l'autre match comptant pour cette première journée, ayant opposé la Tunisie à l'Algérie, il s'est soldé sur une issue de parité, un partout.

A rappeler que les sélections classées première et deuxième seront qualifiées pour la phase finale de la CAN U20 qui sera organisée en Mauritanie en 2021.

La LNFA tient son AGO

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a tenu son Assemblée générale ordinaire (AGO) annuelle, mardi 15 décembre 2020 au Complexe Mohammed VI de football, sous la présidence de Jamal Snoussi.

Avant l'ouverture des travaux de cette AGO, tenue par visioconférence, le président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa, a prononcé une allocution lors de laquelle il a félicité les clubs de la division amateur pour avoir disputé le championnat, toutes catégories confondues, et réussi ainsi la saison footballistique malgré les obstacles dus à la pandémie de la Covid-19.

Le président de la FRMF a invité les clubs de la LNFA à œuvrer ensemble pour le développement du football national, lit-on dans un communiqué relayé par le site officiel de la Fédération, frmf.ma

Au cours de cette AGO et après vérification du quorum, il a été procédé à la lecture et à l'approbation des rapports moral et financier. Cette assemblée a également été l'occasion de débattre de plusieurs sujets et thématiques liés aux clubs de la division amateur.

A l'issue de cette AGO, un message de fidélité et de loyalisme a été adressé à S.M le Roi Mohammed VI.



La Chine n'est plus l'eldorado pour les footballeurs étrangers

Les salaires annuels plafonnés désormais à 3 millions d'euros

La Fédération chinoise de football (CFA) a annoncé qu'elle allait plafonner à 3 millions d'euros annuels les salaires des joueurs étrangers dans les championnats nationaux, ce qui devrait fortement limiter l'arrivée de stars du ballon rond.

De Carlos Tevez à Oscar en passant par Hulk, beaucoup sont venus jouer en Chine, attirés par les sommes mirobolantes offertes par les clubs en dépit d'un défi sportif limité en comparaison avec les championnats européens.

La CFA tente depuis plusieurs années de freiner ces dépenses jugées démesurées, qui se font au détriment des investissements dans la formation des jeunes talents locaux et de la santé financière des équipes.

"Le salaire individuel des

joueurs étrangers durant une saison ne pourra excéder 3 millions d'euros avant imposition", a annoncé la CFA dans un document publié sur son site internet.

Cette règle s'appliquera dès le 1er janvier 2021 à tous les footballeurs étrangers, y compris ceux qui évoluent déjà en Chine.

Les joueurs dont le salaire est supérieur à 3 millions d'euros pourront toutefois signer avec leur club "un accord complémentaire pour convenir du mode de paiement de la différence", a indiqué la CFA sans autre précision. Les salaires des joueurs chinois seront eux limités à 5 millions de yuans par an (630.000 euros), a par ailleurs indiqué la CFA. Les sanctions en cas d'infraction peuvent aller d'un simple retrait de points à une relégation de l'équipe.

Pour Zidane, Benzema est le meilleur avant-centre français de l'histoire

"Pour moi, c'est le meilleur", a assuré l'entraîneur français du Real Madrid Zinedine Zidane mardi soir après la victoire 3-1 contre l'Athletic Bilbao au sujet de l'avant-centre français Karim Benzema, auteur d'un doublé (75e, 90e+2) pour offrir aux Madrilènes la victoire et la première place de Liga.

Interrogé en conférence de presse d'après-match sur si Benzema est le plus grand avant-centre français de l'histoire, Zidane a immédiatement répondu : "Pour moi, oui. Il le prouve, il joue au Real Madrid depuis très longtemps, il compte plus de 500 matches. Au final, son palmarès, tout ce qu'il a accompli ici parle pour lui-même".

"Pour moi c'est le meilleur, oui, c'est très clair", a affirmé le technicien marseillais.

"Aujourd'hui, c'est un joueur plus sûr. Mais il a toujours démontré que ce n'est pas un N.9 pur, il ne pense pas qu'à marquer. C'est pour ça qu'il me plaît tant, je l'adore, il n'a pas que les buts en tête. Il intervient dans le jeu, s'il faut faire la passe à un coéquipier il la fera... C'est ce qui me plaît dans son football", a encore encensé "Zizou" mardi soir après le match.

"Il a les deux côtés (buteur et attaquant complet). Et quand il faut mettre des buts, même quand il ne fait pas un grand match comme ce

(mardi) soir, eh bien il met deux buts. C'est ce qu'il est, Karim", a conclu "ZZ", tout sourire.

Arrivé au Real Madrid en 2009 en provenance de Lyon, Karim Benzema a longtemps grandi dans l'ombre du quintuple Ballon d'Or Cristiano Ronaldo, jusqu'à dépasser samedi le Brésilien Roberto Carlos comme le joueur non-Espagnol avec le plus grand nombre de matches disputés au Real (529).

Mais depuis le départ du Portugais pour la Juventus de Turin en 2018, Benzema s'est transformé en avant-centre décisif et meilleur buteur madrilène, et l'un des hommes forts de Zinedine Zidane.

Malgré une blessure aux ischio-jambiers de la jambe gauche qui l'a tenu éloigné des terrains pendant un mois entre début novembre et début décembre, Benzema totalise 10 buts et 3 passes décisives en 16 matches toutes compétitions confondues.

Mardi encore, en match avancé de la 19e journée de Liga, "KB9" a signé un doublé de la tête (75e) puis du pied droit (90e+2) pour offrir la victoire (3-1) face à l'Athletic Bilbao et la première place provisoire de Liga aux "Merengues", à égalité de points (26) avec l'Atlético Madrid et la Real Sociedad.



Le boxeur Mohamed Assaghir vise le podium aux Olympiades de Tokyo



Le boxeur marocain Mohamed Assaghir (81 kg) trace son chemin avec délicatesse dans le monde du noble art, les yeux rivés sur Jeux olympiques (Tokyo 2020), prévus l'été prochain, dans l'espoir d'y laisser son empreinte.

Assaghir, qui a chaussé les gants dès son plus jeune âge, partageait avec ses pairs dans son quartier sa passion pour ce sport qui lui a permis de forger sa personnalité et de s'imposer sur les rings. Il a, également, montré au fil des années qu'il faisait partie des jeunes boxeurs prometteurs avec un avenir encourageant.

Lors de sa deuxième année de collège alors qu'il n'avait que 15 ans, son désir ardent l'a amené à rejoindre le club sportif marocain de boxe au quartier Tarrast à Inezegan pour participer au premier tournoi régional à Safi en 2010, avant de disputer des compétitions régionales et nationales (catégorie de 69 kg), qui lui ont permis de rejoindre la sélection nationale en 2014 après une prestation honorable, se rappelle le boxeur marocain.

Dans un entretien accordé à la MAP, Mohamed Assaghir a confié que le soutien constant de sa famille et les encouragements de ses amis



l'incitaient à continuer à pratiquer la boxe. Toutefois, le mérite de mettre en avant son talent revient à ses entraîneurs Hicham Elkabli et Khaled Hamoucha, qui croyaient en ses capacités à participer aux compétitions régionales et continentales, a-t-il ajouté.

Assaghir a souligné que "les Jeux olympiques sont le rêve de tous les athlètes du monde", ajoutant qu'il a trouvé du mal à réconcilier entre la boxe et les études, ce qui l'a poussé à quitter l'école en première année du baccalauréat à continuer à s'entraîner et à se concentrer sur la réalisation de son rêve.

Le champion du Maroc à trois reprises (2010, 2013 et 2019) a précisé que les stages de préparation et

de formation et les programmes prescrits par les entraîneurs et les cadres techniques, ainsi que les entraînements de groupe et une bonne préparation mentale sont tous des facteurs qui ont joué un rôle majeur dans son parcours sportif et l'ont aidé à développer son niveau et à obtenir des résultats honorables.

Par ailleurs, le boxeur a souligné qu'en dépit de la conjoncture liée à la crise sanitaire, ses préparatifs aux échéances internationales se sont poursuivis au même rythme, afin de préserver la forme physique et d'éviter le surpoids, et ce grâce au soutien de ses coaches tout au long de la période du confinement.

Les bonnes conditions mises en place dans les camps d'entraînement à l'intérieur et en dehors du Maroc

ont joué un rôle important dans l'amélioration de son niveau, a assuré Mohamed Assaghir, ajoutant que les boxeurs marocains possèdent de grandes qualités qui leur permettront d'obtenir des résultats positifs.

Dans ce sens, il a considéré que les éléments de l'équipe marocaine se sont particulièrement illustrés au niveau continental notamment en terminant en tête du tableau des médailles au championnat qualificatif (Dakar) pour les Jeux olympiques de Tokyo ainsi que lors des Jeux africains (Rabat 2019) dans les différentes catégories.

Il a, dans le même contexte, appelé tous les boxeurs qui souhaitent exceller dans la boxe à faire preuve de confiance en soi et de persévérance

dans l'entraînement, car "c'est le seul moyen d'atteindre les objectifs souhaités".

Le boxeur a affirmé qu'il suit un entraînement ardu et qu'il se concentre entièrement sur le podium pour offrir au Royaume une médaille aux JO de Tokyo. "Le chemin sera semé d'embûches", admet Mohamed Assaghir, mais il ne ménagera aucun effort pour prendre le dessus sur ses adversaires. Le boxeur marocain (81 kg) a validé son billet de qualification pour les JO de Tokyo, le 29 février à Dakar, après avoir battu aux points (5-0) le Ghanéen Shakul Samed, en match de classement pour la troisième place du championnat qualificatif.

Par Mohamed El-Amine Ikhbi (MAP)

Touché mais pas coulé, le monde sportif prépare des JO inédits

En bouleversant le calendrier sportif comme jamais en temps de paix, la Covid-19 a placé organisateurs et athlètes face à un défi inédit: transformer en 2021 d'immenses fêtes populaires en compétitions "sûres", JO et Euro en tête.

Souvent critiqués pour leur coût, leur impact environnemental ou l'opacité de leur attribution, les grands événements sportifs sont apparus en 2020 sous un jour nouveau, celui de potentiels foyers de contamination aux dimensions redoutables.

Le 8ème de finale aller de Ligue des champions entre l'Atalanta Bergame et Valence, le 19 février à Milan, a ainsi contribué à la flambée de l'épidémie dans la cité lombarde, transformant en tragédie sanitaire la plus belle époque européenne de l'histoire du club italien.

Impensable donc, en pleine vague mondiale de coronavirus, de maintenir les Jeux olympiques de Tokyo prévus à l'été 2020: le CIO s'est résigné fin mars à les reporter d'un an et à les reprogrammer du 23 juillet au 8 août 2021, tandis que les Jeux paralympiques se tiendront du 24 août au 5 septembre.

Idem pour l'Euro-2020, décalé mi-mars

du 11 juin au 11 juillet 2021, et qui reste programmé dans douze villes de douze pays différents. Immuable rendez-vous de juillet, le Tour de France a lui été déplacé en septembre et entouré de précautions drastiques.

L'année a été déstabilisante pour les sportifs: contraints de jongler avec des échéances incertaines, ils ont subi au printemps des restrictions inégales selon les pays, vu l'arrêt brutal des compétitions, puis affronté à l'automne un calendrier surchargé, source de fatigue et de blessures.

Le tout dans un climat de précarité financière qui a affecté certains athlètes, suspendus au soutien de leurs sponsors éprouvés par la crise, mais aussi nombre de structures. Le CIO a débloqué mi-mai une enveloppe de 150 millions de dollars (123,4 M d'euros) pour les fédérations internationales et comités olympiques nationaux, tandis que la Fifa a offert 1,5 milliard de dollars (1,2 Md d'euros) de subventions et prêts.

Parallèlement, les instances se sont lancées dans une course de fond: préparer une batterie de scénarios pour les grands événements de 2021 mais sans les dévoiler trop tôt, tant l'évolution de la pandémie et des moyens

de l'endiguer demeure imprévisible. L'UEFA n'ayant officiellement rien touché à l'organisation de l'Euro, l'attention s'est focalisée sur Tokyo. Déjà, il est acquis que les JO seront moins fastueux que prévu, leur report ayant gonflé le budget de 2,1 milliards d'euros à environ 13 milliards d'euros.

Les organisateurs ont réduit le nombre d'invitations, supprimé certaines cérémonies et raboté sur les mascottes et la pyrotechnie, mais n'ont pu économiser que 240 millions d'euros.

L'atmosphère des Jeux promet d'être singulière, alors que le plus gros rassemblement pacifique au monde n'est pas qu'un événement sportif: "Il y a une dimension festive importante, avec un programme culturel, de la musique, des démonstrations, des écrans géants, une ambiance de festival dans la ville", raconte Jean-Loup Chappet, professeur émérite à l'Université de Lausanne et spécialiste de l'olympisme.

Mais pour l'heure, la priorité des organisateurs est de garantir la sécurité des participants comme de la population, alors que la disponibilité d'un vaccin à grande échelle reste hypothétique.

Début décembre, ils ont détaillé les mesures envisagées, dont le port du masque et l'interdiction de crier pour les spectateurs, tandis que les athlètes seront régulièrement testés et verront leurs contacts limités.

Le défi est considérable, puisque les Jeux doivent rassembler 11.000 sportifs venus de 206 pays, accompagnés de 5.000 officiels et entraîneurs, 20.000 représentants des médias et 60.000 bénévoles, avec nombre de compétitions dans des salles fermées.

Même pour des sports de plein air avec distanciation, le risque vient des à-côtés: "Le massage si le kiné ne porte pas de masque, ou la réunion d'équipe pré-course dans une salle non aérée", illustre auprès de l'AFP Xavier Bigard, directeur médical de l'Union cycliste internationale, dont la saison s'est achevée avec 54 coureurs positifs sur 13.850 tests dans le peloton - sans cas grave.

C'est justement sur l'expertise accumulée en quelques mois par les fédérations, ainsi que lors de compétitions "tests", que mise le CIO. "Médecins, laboratoires, gouvernements: nous avons tous beaucoup appris depuis mars", insistait mi-novembre son patron Thomas Bach.

Une preuve de plus que Néandertal inhumait ses morts

Un petit enfant néandertalien, mort il y a 41.000 ans, fut inhumé par les siens sur le célèbre site préhistorique de La Ferrassie en Dordogne, révèle mercredi une étude qui apporte une nouvelle preuve robuste que l'enterrement n'était pas l'apanage de notre espèce, Homo sapiens.

Des dizaines de squelettes d'hommes et de femmes de Néandertal, nos anciens cousins disparus, ont déjà été découverts en Eurasie, avec des indices laissant clairement penser qu'ils avaient été volontairement enfouis. Mais certains archéologues demeurent sceptiques quant à l'existence d'une telle pratique, considérée comme fondatrice du comportement humain et qui ne colle pas avec cette image de brute primitive que Néandertal a longtemps trainée.

Une étude parue dans la revue Scientific Reports, menée par une équipe internationale pluridisciplinaire, pourrait trancher définitivement le débat.

"C'est une histoire de chercheurs d'or !", raconte à l'AFP le paléanthropologue Antoine Balzeau du CNRS, qui a codirigé l'étude avec Asier Gomez-Olivencia, de l'Université du Pays basque (Espagne).

Dans les collections du Musée de l'Homme à Paris, où il travaille, il tombe récemment sur une boîte



contenant les ossements de cet enfant de deux ans, trouvés en 1973 dans l'abri sous roche de La Ferrassie, vaste gisement préhistorique dont on sait depuis le début du XXe siècle qu'il fut habité par Néandertal, et fouillé à plusieurs reprises.

Le squelette du bébé avait bien été identifié dans les années 70, mais sans contextualisation géologique. La boîte contenait aussi une dent d'adulte, isolée, sans description mais portant un numéro.

Muni de cet indice, le chercheur prend la direction du Musée national d'archéologie de Saint-Germain en Laye (Yvelines), où dorment toutes les collections

des fouilles anciennes. "Il y a avait des dizaines de cahiers, de caisses, de rapports... J'ai ouvert le premier cahier et au bout d'une minute, j'ai trouvé la description de la dent", et sa provenance précise, poursuit-il. Son équipe passe alors en revue tout le matériel récolté sur le même carré que celui de la dent - et donc de l'enfant - et révèle 47 nouveaux ossements humains, récoltés rapidement lors des fouilles mais non identifiés.

Les scientifiques décident alors de retourner à La Ferrassie pour mieux comprendre leurs découvertes. Sur place, ils parviennent à dater la couche sédimentaire située au même niveau que l'enfant:

60.000 ans. Les restes du bébé ont 41.000, "ce qui prouve que le niveau a bien été creusé pour déposer le corps, et refermé ensuite", selon Antoine Balzeau.

L'existence de ces sépultures était supposée puisque sept squelettes différents avaient déjà été trouvés à La Ferrassie, mais "cela relevait de l'interprétation de données; il n'y avait aucune démonstration géologique de la présence d'une fosse", développe le scientifique. Par un faisceau de techniques modernes, l'étude montre "pour la première fois de manière aussi robuste qu'on a affaire à un enfouissement", ajoute-t-il.

Un minuscule ossement du

squelette a pu être identifié comme humain grâce aux protéines conservées en son sein, révélées par la science "protéomique"; puis comme Néandertalien par son ADN mitochondrial, et enfin daté directement par la méthode du carbone 14.

La conservation des vestiges, meilleure que celle des os de bison et d'autres herbivores retrouvés dans la même strate, indique un enfouissement rapide après la mort, précise le CNRS dans un communiqué en marge de l'étude.

"Beaucoup d'archéologues aujourd'hui sont opposés à l'idée que Néandertal enterrait ses morts, arguant qu'on n'avait pas la capacité de le démontrer. Mais aussi parce qu'ils font une différence de valeur avec Homo sapiens", dont on sait qu'il a cohabité avec Néandertal, analyse le chercheur.

"C'est ancré dans notre mode de pensée que Sapiens était supérieur et c'est malheureusement souvent par ce biais qu'on étudie l'histoire, alors qu'il faut commencer par étudier les données archéologiques", poursuit-il.

Depuis plusieurs années, on découvre combien Néandertal, qui vécut entre 400.000 ans et 40.000 ans avant notre ère, était une humanité complexe, aux pratiques modernes comme l'ornementation du corps, la fabrication d'outils sophistiqués.

Gâteau aux pommes et à la cannelle



Ingrédients :

4 œufs
150g de sucre semoule
2 sachets de sucre vanillé
12cl d'huile de tournesol
250g de farine
2 pincées de sel
14g de levure chimique
125g de yaourt nature

Pour garnir :

1 pomme
1 c. à thé de cannelle
50g d'amandes effilées ou concassées
1 c. à soupe de sucre semoule
Pour le décor :
1 c. à soupe de sucre glace

Préparation :

1 – Fouetter les œufs avec le sucre et le sucre vanillé jusqu'à ce que le mélange blanchisse et double de volume, incorporer en filet l'huile tout en fouettant le mélange pour qu'il

reste aéré

2 – Tamiser la farine avec la levure et le sel, incorporer la farine à la préparation aux œufs par petites quantités et en mélangeant délicatement pour avoir une pâte homogène
3 – Rajouter le yaourt à la pâte pour l'alléger tout en mélangeant légèrement à la spatule
4 – Verser la pâte dans un moule de 24 cm de diamètre tapissé de papier de cuisson (ou en silicone)
5 – Râper la pomme au-dessus de la pâte (la prochaine fois je mettrai plus de pommes), saupoudrer de cannelle et d'amandes effilées puis terminer par saupoudrer de sucre semoule
6 – Cuire au four préchauffé à 180°C pendant 45 min environ
7 – Sortir le gâteau du four et le laisser refroidir complètement avant de le démouler. Saupoudrer le gâteau de sucre glace avant de le servir

Un fossile de tigre à dents de sabre vendu près de 70.000 euros

Un squelette presque complet d'un tigre à dents de sabre, vieux de près de 40 millions d'années, a été vendu mardi aux enchères à Genève pour près de 70.000 euros.

Découvert l'an dernier dans le Dakota du sud aux Etats-Unis, ce spécimen de 1,20 m de long et d'environ 40 cm de haut a été adjugé en une minute, à l'occasion d'une session dédiée à la paléontologie organisée par l'Hôtel des Ventes de Genève.

Adjugé à 60.000 francs suisses (environ 55.760 euros), "le prix du tigre avec commission s'élève à 74.862 CHF. L'acheteur est un collectionneur privé suisse", a indiqué à l'AFP une porte-parole de la maison d'enchères, Fanny Moncorgé.

Ce spécimen d'Hoplophoneus, nom scientifique de cette sorte de très gros lynx, avait été estimé par les experts entre 60.000 et 80.000 CHF (entre 55.760 et 74.350 euros).

Complet à 90%, il avait été trouvé dans un ranch américain, dans le Dakota du sud en 2019.

Près d'une quarantaine de pièces d'histoire naturelle étaient proposées aux enchères par le collectionneur suisse Yann Cuenin.

D'autres fossiles ont également trouvé acheteurs, dont une nageoire de 85 cm de long d'un mosasaure, un genre de reptile marin qui au

Crétacé occupait le sommet de la chaîne alimentaire sous-marine, adjugée à 7.000 CHF (6.500 euros).

Une dent d'un Tyrannosaurus Rex, sans aucun doute le dinosaure le plus connu (Montana), a été vendue à 5.500 CHF (5.100 euros), soit environ le double de son estimation.

Une remarquable libellule fossilisée du Jurassique (150 millions d'années), de 17,5 cm d'envergure, a également été adjugée pour la coquette somme de 5.000 CHF (4.650 euros).

Parmi les nombreux autres objets proposés aux acquéreurs, un fémur de dinosaure Camarasaurus Grandis du Jurassique, de 102 cm, est resté invendu car le prix de réserve n'a pas été atteint.

Un magnifique fossile d'ammolite aux tons rouges et orangés, ces coquilles de mollusques très anciens, a connu le même sort. Ce véritable bijou du Crétacé (75 millions d'années), dont le composant principal est du nacre, était estimé entre 20.000 et 30.000 CHF (entre 18.590 euros et 27.880 euros).

Les ventes de paléontologie font grincer des dents certains spécialistes, qui admettent toutefois que de nombreux fossiles mis aux enchères ne feraient plus progresser la science. Ils soulignent néanmoins que des pièces importantes peuvent faire partie des lots en vente.